Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

● VINCENZO NESCI, PRÉSIDENT EXÉCUTIF DE DJEZZY, AU SOIR D'ALGÉRIE :

«Le meilleur de Djezzy est à venir !»

● Vincenzo Nesci, le président exécutif de Djezzy, vient de compléter sa cinquième année à la tête de la société, et c'est avec le *Soir d'Algérie* qu'il a voulu partager ce moment et faire le point sur les étapes parcourues et celles à venir de Djezzy. Nommé le 18 juin 2012 en tant que président exécutif, M. Nesci, qui possède une profonde connaissance de la région Moyen-Orient & Afrique pour y avoir vécu et travaillé plus de quarante ans, a réussi à relancer Djezzy, en dépit «des nombreux obstacles» auxquels il a fait face.

PAGES 4 et 5

● MOHAMED AÏSSA :

«Nous sommes les héritiers de l'islam de Cordoue»

● Hier au Conseil de la nation, Mohamed Aissa a revendiqué l'héritage spirituel andalou en ces termes : «Ce sont nos ascendants maghrébins qui l'ont exporté dans la péninsule ibérique et ce sont eux qui l'ont préservé».

PAGE 3

● NOURIA BENGHABRIT ET SON PROJET DE RÉFORMES

«Les résistances sont de plus en plus isolées»

● Si elle n'a jamais fait mystère des résistances que son action subit de la part du courant islamo-conservateur, la ministre de l'Education nationale se réjouit que cela se manifeste de manière «isolée», se félicitant même qu'une «certaine décantation» se soit opérée.

PAGE 3

● PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Le ministère de la Santé rassure

● Le ministère de la Santé a réagi hier aux alertes sur la pénurie de médicaments. Le département de Mokhtar Hasbellaoui qui a fait une évaluation de la situation, assure qu'aucun médicament essentiel n'est en rupture. Cependant, reconnaît-il, certains produits connaissent une tension.

PAGE 6

● ALGER ET TUNIS MULTIPLIENT LES CONTACTS

La crainte du «Libye's land»

● Les derniers développements survenus dans la région ont incité Alger et Tunis à intensifier leur coopération sur le plan sécuritaire. L'objectif principal étant d'éviter à tout prix l'instauration d'un «Libye's land» sur un territoire tout proche.

PAGE 3

Photos : DR

● CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'EXÉCUTION DE AHMED ZABANA ET DE ABDELKADER FERRADJ

Photo : Samir Sid

Les anciens condamnés à mort reviennent à Serkadji

● C'est dans l'enceinte de la prison de Serkadji, appelée autrefois Barberousse, que se sont retrouvés les anciens condamnés à mort par la France coloniale, pour commémorer l'exécution de Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj, tous deux guillotinés le 19 juin 1956, à sept minutes d'intervalle.

PAGE 5

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mardi 20 juin 2017 - Page 2

DIGOUTAGE
Par Arris Touffan

Baccalauréat

C'est dans un journal gratuit, CNEWS Matin pour ne pas le nommer, que j'ai trouvé, incidemment, tout à fait par hasard, la réponse à une question que je ne me suis jamais posée. Pour autant, ce n'est pas mauvais de savoir le sens exact de ce terme qui fait trembler chaque année des centaines de milliers de candidats.

L'examen qui clôt le cycle secondaire existe depuis le 19e siècle mais le mot qui le désigne est antérieur. Le mot baccalauréat est apparu au 12e siècle. Il désignait alors le premier degré de la faculté juste avant le doctorat. Il vient du latin «bacca» qui veut dire baie et lauréat qui, lui, signifie «couronnes de lauriers».

A l'obtention de ce premier degré, l'étudiant est couronné de lauriers sur lesquels on dispose des baies, symbole du fruit du travail.

A. T.
digoutagesoir@yahoo.fr

Première sortie pour Tebboune

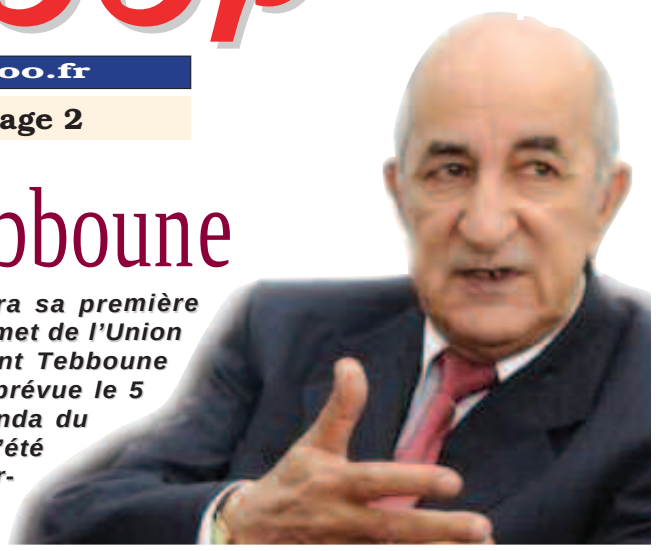

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, effectuera sa première sortie à l'étranger le 3 juillet prochain à l'occasion du Sommet de l'Union africaine qui se tiendra à Addis-Abeba. Ce sera également Tebboune qui remettra la Coupe d'Algérie, à l'occasion de la finale prévue le 5 juillet prochain au stade du 5-Juillet. C'est dire que l'agenda du successeur de Sellal est vraiment chargé en ce début de l'été qu'il entame avec la présentation du programme du gouvernement devant le Parlement entre le 20 juin et le 1er juillet.

Solidarité chinoise

L'ambassadeur de Chine à Alger s'est rendu hier au siège du Croissant-Rouge algérien où il a été reçu par Mme Saïda Benhabylès, la présidente de cette institution, à laquelle il a remis un chèque de quatre millions de dinars. Une somme destinée aux familles algériennes démunies et qui sera distribuée avant l'Aïd, selon une liste déjà établie de familles nécessiteuses.

Le FLN arrache Koléa au MSP

Pour la première fois depuis l'avènement du multipartisme, les islamistes perdent l'une des plus importantes communes dans l'Algérois, plus exactement Koléa, dans la wilaya de Tipasa.

L'ex-P/APC étant élu sur les listes MSP aux dernières législatives, c'est le FLN qui a pu remporter l'élection du nouveau président, il y a quelques jours. De même que le parti majoritaire a gagné les élections partielles ayant concerné les postes de président d'APW dans dix wilayas, toutes récupérées par l'ex-parti unique.

Un jour, un sondage

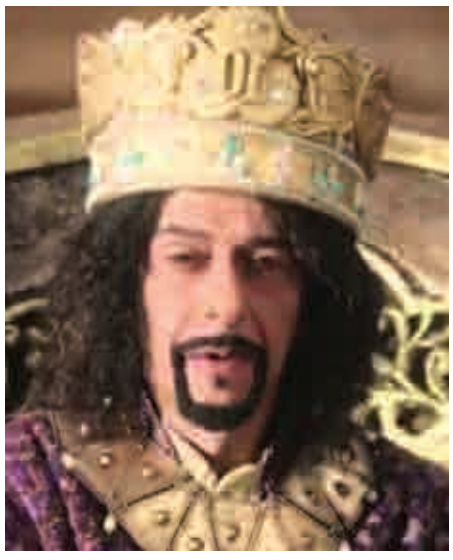

Avez-vous suivi le feuilleton «Achour el-Achar» ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Pensez-vous que durant l'Aïd, les boulangers vont assurer la permanence ?

Résultat sondage

OUI :	NON	S. OPINION :
22,80%	72,10%	5,10%

Le dessin de Karim

SOIT DIT EN PASSANT

Pardon, Lucette Larribère-Hadj Ali !

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr

Il est des jours comme ça où tourner le dos à l'histoire authentique de ce pays, viole, parfois, les limites du supportable tant cette dernière est régulièrement tripatouillée et rendue intentionnellement illisible. Beaucoup d'entre nous ou du moins celles et ceux qui s'en soucient se doutent depuis longtemps déjà que tout ce qui s'organise pour contrarier la mémoire et aller à contre-courant de ce qu'a été la lutte pour l'indépendance du pays, l'est à dessein. L'objet de ce billet n'est pas de revenir sur le fait que l'on baptise, débaptise, rebaptise une place, une rue, un quartier, une cité sans tenir compte des émotions que l'on suscite chez les Algériens. Les pouvoirs publics n'ont jamais pris le temps d'écouter leurs administrés. Ils n'ont pas pour habitude de se soucier de l'effet de leurs actions sur le citoyen lambda. Le mépris affiché, à l'égard de l'avis d'en bas, est ancré dans la pratique ordinaire du système. Il faut dire qu'en haut lieu on ne fait aucune différence entre montrer de la fermeté pour donner du crédit à une autorité et brutaliser le mental de ce même citoyen qui, lorsqu'il sait qu'il est dans son bon droit, aimerait que l'on montre à son égard un peu plus de respect.

Mais revenons à Lucette Hadj Ali et à la manière, condamnable à plus d'un titre, dont son nom de jeune fille, celui de son père, militant avéré de la cause nationale, de ses sœurs toutes aussi engagées et du reste de sa famille, a été malmené ces dernières semaines à Oran.

Faut-il souscrire à la thèse de l'ignorance ? Certains aimeraient nous convaincre qu'il s'agit là d'une regrettable maladresse. Allons bon ! Au-delà de l'engagement de toute la famille Larribère dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, au-delà de son combat contre la puissance coloniale, ceux qui ont pensé faire montre de nationalisme en remplaçant le nom français par un autre à consonance à la fois locale et musulmane ont fait tout faux !

Mieux, ils se sont conduits de façon scandaleuse. Le tollé que l'affaire a provoqué reflète, à notre grand soulagement, une conscience et une reconnaissance qui résistent à l'ingratitude et au déni.

M. B.

ALGER ET TUNIS MULTIPLIENT LES CONTACTS

La crainte du «Libye's land»

Les derniers développements survenus dans la région ont incité Alger et Tunis à intensifier leur coopération sur le plan sécuritaire. L'objectif principal étant d'éviter à tout prix l'instauration d'un «Libye's land» sur un territoire tout proche.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Si les échanges en matière politique demeurent à la traîne, notamment lorsqu'il s'agit du suivi des réunions de coordination des efforts diplomatiques pour la résolution du dossier libyen, la coopération en matière sécuritaire se fait extrêmement dense entre les deux pays.

A ce niveau, la lutte antiterroriste est une préoccupation première, essentielle même, et mobilise, depuis de longs mois, les services concernés, tout autant en Algérie qu'en Tunisie. Le principal du travail, apprend-on auprès de personnes bien au fait du travail qui se mène, s'effectue en matière d'échanges d'informations.

Ce travail a, d'ailleurs, permis d'établir une liste précise des groupes terroristes activant en territoire libyen et surtout susceptibles d'étendre leurs actions au-delà des frontières. Une situation qui mobilise, comme on le sait, au plus haut degré, les forces armées des deux pays.

Militaires algériens et tunisiens tentent en permanence d'éviter l'intrusion de groupes terroristes en provenance du territoire voisin. Pour ce, des embuscades sont fréquemment tendues dans les zones pouvant constituer des lieux de passage des terroristes. Quelques jours avant le Ramadhan, un communiqué du ministère de la Défense algérien annonçait que trois terroristes avaient été abattus dans la wilaya d'Illizi. Un accrochage avait eu lieu entre les forces de l'ANP et le groupe en question. Deux kalachnikovs, des chargeurs et 1 400 balles ont été récupérés.

Cette opération est intervenue moins de deux semaines après la mise hors d'état de nuire d'un autre groupe qui tentait de s'infiltrer dans la même zone, indiquait à ce moment la même source. Il faut, cependant, savoir que les tentatives d'intrusion des terroristes s'effectuent de manière beaucoup plus régulière sur la zone frontalière entre la Libye et la Tunisie.

Photo : DR

Des renforts militaires aux frontières avec la Tunisie et la Libye.

Le voisin tunisien est d'ailleurs considéré comme étant «le maillon faible de la région», celui sur lequel les groupes armés libyens ont surtout jeté leur dévolu en raison de sa proximité avec la Libye. «Alger, affirment nos sources, est très préoccupée par la sécurité des installations gazières situées aux frontières algéro-libyennes, mais elle redoute aussi et surtout de voir son voisin tunisien plonger dans une situation d'instabilité sécuritaire. Imaginez un instant que des groupes de Daesh investissent les villes du Sud tunisien, ce serait une catastrophe et pour eux et pour nous. Un scénario de ce genre a déjà été tenté il y a plus d'une année lorsque des groupes terroristes ont tenté de s'accaparer d'une des villes du Sud heureusement que l'armée tunisienne a pu réagir de manière très rapide et très professionnelle. De ce fait, la concertation entre les services de sécurité des deux pays devient primordiale. Les intérêts sont partagés.»

Notre interlocuteur rappelle que l'Algérie a même accepté d'intervenir sur le sol tunisien à la demande des autorités de ce pays. «Cette concertation entre les deux pays est très importante, elle se poursuit tout en sachant qu'en Europe circule l'idée d'une nouvelle intervention occidentale destinée à empêcher Daesh d'étendre son territoire.»

Depuis peu, une autre idée circule : celle de la possibilité de mener des actions concertées pour limiter le champ d'action du groupe terroriste. Des actions terrestres mais aussi aériennes ne sont plus à écarter.

A. C.

MOHAMED AISSA EXPRIME LA DÉTERMINATION DE L'ÉTAT À DÉFENDRE LE RÉFÉRENT RELIGIEUX NATIONAL :

«Nous sommes les héritiers de l'islam de Cordoue»

Hier au Conseil de la nation, Mohamed Aissa a revendiqué l'héritage spirituel andalou en ces termes : «Ce sont nos ascendants maghrébins qui l'ont exporté dans la péninsule ibérique et ce sont eux qui l'ont préservé».

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a donné hier une conférence au Conseil de la nation intitulée «les politiques nationales d'encadrement de la chose religieuse». Il a surtout revendiqué l'héritage spirituel andalou. Mohamed Aissa, et pour ainsi défendre le référent religieux national, a évoqué les ascendants maghrébins qui, selon ses termes, sont à l'origine de la diffusion de l'islam dans la péninsule ibérique et qui ont continué à préserver ses valeurs après la chute de Grenade en 1492.

«Lors de la bataille de Hunayn (ou les Coalisés), notre prophète Mohamed n'a pas hésité à faire valoir la noblesse de son ascendance tribale pour motiver ses troupes. Et ce, parce que cette ascendance est source de fierté et donne confiance en soi. Nous le ferons aujourd'hui sans aucun complexe pour défendre notre référent religieux national, celui de Cordoue. Puisque ce sont nos ascendants maghrébins qui, après avoir adopté l'islam, l'ont exporté en Andalousie, l'ont fait rayonner et l'ont protégé après la chute de Grenade», a-t-il clamé. Et de déclarer : «L'Etat ne ménagera aucun effort pour défendre ce référent religieux national, celui de la modération et du juste milieu contre toutes sortes d'extrémismes. Cet héritage spirituel favorisant le dialogue et la tolérance connu désormais par l'islam de Cordoue est l'œuvre de nos ancêtres et nous veillerons à le transmettre à nos enfants».

Mohamed Aissa a expliqué que «la finalité de la religion est le bonheur des gens et, en ce sens, l'islam n'est pas figé mais plutôt dynamique et interagit avec les cultures des sociétés qui l'adoptent ainsi que leurs intérêts». Et de conclure : «L'islam est adaptable au lieu et au temps. Et, nous avons en Afrique du Nord nos spécificités qui nous différencient de ce qu'il y au Moyen-Orient». Il convient aussi de signaler que l'intervention de Mohamed Aissa a été précédée par une conférence de Amar Talbi qui a discouru sur le principe de la modération et du juste milieu où il a souligné en substance que «l'extrémisme religieux en terre d'islam se manifestant dans les mouvements salafistes se nourrit de l'ignorance mais aussi de la détresse des gens laquelle résulte de l'exclusion et de l'injustice sociale».

L. H.

Photo : NewPress

Mohamed Aïssa.

NOURIA BENGHABRIT ET SON PROJET DE RÉFORMES

«Les résistances sont de plus en plus isolées»

Si elle n'a jamais fait mystère des résistances que son action subit de la part du courant islamo-conservateur, la ministre de l'Education nationale se réjouit que cela se manifeste de manière «isolée», se félicitant même qu'une «certaine décantation» se soit opérée.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Pour Nouria Benghabrit qui s'exprimait, hier dans le cadre du forum du quotidien *El Moudjahid*, «la rigueur et la transparence imprimées au secteur, comme dans le processus de recrutement ne doivent certainement pas agréer à tout le monde», car il est des gens qui aiment agir dans le «brouillard et la pagaille». Et à la ministre de traiter de la nature idéologique de ces résistances, évoquant les réformes pédagogiques opérées ces derniers temps en matière de réhabilitation du patrimoine historique désormais présent de façon conséquente dans les manuels scolaires, d'ancrage dans notre algérianité et d'ouverture sur le monde à travers l'apprentissage des langues étrangères. «Ces fondamentaux, ça peut déplaire à certains» qu'elle invite à se défaire de «leurs discours populistes et démagogiques, plus payants», se félicitant, néanmoins, qu'une certaine décantation s'opère sur la base de pratiques et pas sur des discours. Benghabrit, qui relèvera, au passage, une adhésion «populaire» à son action de réformes, dira «agir conformément à la loi portant orientation scolaire et la commission portant réformes du secteur de l'éducation nationale».

Photo : Samir Sid

Nouria Benghabrit.

Dernier acte de ces résistances, les tentatives de nuire à la crédibilité des examens de fin d'année, notamment le bac, à travers les opérations de divulgation de sujets via le net quelques instants seulement après l'entame des épreuves du bac. A ce sujet, Benghabrit affirmera détenir des preuves palpables quant à l'implication de mains étrangères, non sans mettre le doigt sur ce qu'elle qualifie de «mal intérieur», allusion à ces «fonctionnaires et autres enseignants» parmi les facebookers, au nombre de 69, qui ont tenté de perturber le déroulement des examens, créant un malaise incommensurable chez les candidats, leurs parents et la société plus généralement.

La ministre de l'Education nationale imputera la lenteur dans la mise en œuvre de ces réformes notamment à l'instabilité et à l'agitation chroniques qu'a connues le secteur. Ce à quoi elle soutiendra s'être attelée à sa prise de fonction en agissant de prime abord à l'instauration d'un climat de confiance qui a tant fait défaut.

Pour Benghabrit, «le chemin des réformes est certes difficile mais il est en train de porter ses fruits. Nous n'accomplissions pas n'importe quoi car il est plus facile de faire de la démagogie», affirmant que la «fermeté et la rigueur» sont, entre autres, des mots d'ordre qui guident son action.

M. K.

VINCENZO NESCI, PRÉSIDENT EXÉCUTIF DE DJEZZY, AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«Le meilleur de Djezzy est à venir !»

Vincenzo Nesci, le président exécutif de Djezzy, vient de compléter sa cinquième année à la tête de la société, et c'est avec le* Soir d'Algérie *qu'il a voulu partager ce moment et faire le point sur les étapes parcourues et celles à venir de Djezzy. Nommé le 18 juin 2012 en tant que président exécutif, M. Nesci, qui possède une profonde connaissance de la région Moyen-Orient & Afrique pour y avoir vécu et travaillé plus de quarante ans, a réussi à relancer Djezzy en dépit «des nombreux obstacles» auxquels il a fait face. Vincenzo Nesci affirme se consacrer davantage au développement de la société pour faire de Djezzy le leader digital en Algérie.

Photo : DR

Vincenzo Nesci.

Entretien réalisé par Ahmed Ammour

***Le Soir d'Algérie* : A l'occasion du Ramadhan, Djezzy a lancé des offres commerciales très agressives, quels sont les premiers retours, à une semaine de la fin du mois sacré ?**

Vincenzo Nesci : Les retours sont positifs et notre agressivité s'inscrit dans un plan beaucoup plus vaste qui a commencé avec la mise en place d'un nouveau management. Nous avons un nouveau directeur général, un nouveau directeur financier, un nouveau directeur commercial et un nouveau directeur marketing.

Donc, nous avons changé ces managers car nous avions besoin de personnes capables de créer, et suivre une nouvelle politique qui permette à Djezzy de repartir à nouveau. On reconnaît que les deux dernières années n'ont pas été brillantes. On a fait des erreurs de casting et on a, aussi, subi certaines attaques qui ne nous ont pas permis de déployer nos ailes. Avec le mois de Ramadhan, même bien avant ce mois sacré, nous avons lancé plusieurs offres promotionnelles dont notamment le modem 4G. Nous avons voulu démontrer que Djezzy est de retour pour toujours.

Certes, il y avait des gens qui auraient bien aimé que Djezzy meure de sa belle mort. Nous avons réussi à empêcher cela. Et avec le soutien de notre actionnaire le Fonds national d'investissement (FNI), nous sommes aujourd'hui dans une phase de relance, une phase qui comporte une transformation de la société, car l'objectif de Djezzy — comme vous le savez nous avions été les premiers à démocratiser la téléphonie, la voix — est d'être leader du numérique dans notre pays.

Est-ce que cet objectif se concrétise avec les nombreuses offres lancées ?

Cela se concrétise avec le lancement de toute une série d'offres Djezzy ; prépayé, post-payé, mais essentiellement post-payé jusqu'à maintenant, mais également le prépayé avec une série d'autres initiatives qui vont nous permettre d'augmenter nos revenus et nos marges. Car, il faut croître de façon équilibrée pour assurer le futur de la société et de ses employés.

Une concrétisation qui coïncide également avec vos 5 ans passés à la tête de Djezzy ...

Effectivement, aujourd'hui, le 18 juin (ndlr entretien réalisé dimanche 18 juin), c'est ma cinquième année comme président exécutif de Djezzy. Cela a été une très belle expérience. Si je regarde derrière moi, je vois des tas de très belles choses des points de vue professionnel et humain. Quand je suis arrivé ici en Algérie le 18 juin 2012, Djezzy était une société qui risquait de mourir du jour au lendemain. Nous ne pouvions pas investir depuis 2009 dans nos réseaux. Les équipes techniques faisaient des miracles pour maintenir ce réseau. Je me souviens que pendant le Ramadhan de cette année-là, qui coïncidait avec la saison estivale ainsi que l'année suivante, nous démontions et déplacions des BTS dans les endroits où il y avait moins de trafic pour les installer dans les sites où les gens partaient en vacances. C'était un véritable défi.

Djezzy était connu par ses clients pour la qualité de ses réseaux. Un krach du réseau nous aurait fait mal. C'est pour cela qu'en 2013, lorsqu'un de nos concurrents annonçait une grande campagne de data 3G sur un réseau 2G renouvelé et, peut-être, camouflé, nous ne pouvions pas les suivre car on n'avait pas les moyens techniques à l'époque. Comme vous le savez, nous avions eu notre licence 3G, mais on avait une procédure d'achat tellement difficile qui nous avait obligés à lancer la 3G avec 7 ou 8 mois de retard par rapport à nos concurrents. On s'est bien défendu et on a été capable de déployer la couverture de la 3G à fin 2016, pas à fin 2018 comme c'était prévu dans la première licence que nous avions.

Ceci dit, nous avons beaucoup investi dans la 4G. Le lancement de celle-ci a été quelque chose de remarquable. On a voulu anticiper et donner aux Algériens un réseau de qualité qui couvre plus de 20% de la population. Nous nous sommes engagés par écrit dans nos licences à avoir une couverture beaucoup plus importante du minimum requis par le cahier des charges.

Avec un flash-back de cinq années en arrière, avez-vous pensé, à votre arrivée, pouvoir relancer Djezzy en un temps record ?

J'ai dû défendre Djezzy. Pendant les premières années, il fallait assurer la survie de Djezzy. C'était une réussite. Ensuite, il a fallu deux années pour remettre un peu d'ordre et nous connaître avec le FNI et cela a marché plutôt bien dans les différents domaines, même si, je reconnais, on a eu quelques erreurs dans le choix des dirigeants, mais on y a remédié rapidement. Aujourd'hui, je vois pour les deux à trois ans à venir, un futur brillant pour Djezzy.

Ce futur brillant fait-il partie de la nouvelle stratégie, du nouveau Djezzy, que vous avez entrepris en octobre 2016 ?

Tout à fait, cela fait partie de notre nouvelle stratégie qui a été lancée en 2016 et qui a trouvé aussi un soutien au niveau du groupe, car, comme vous le savez, VimpelCom s'est transformé en VEON, et VEON est la plateforme du groupe qu'il a développée pour offrir à ses clients toute une série d'applications de services numériques que nos concurrents sont loin d'avoir. Cette plateforme a été déjà lancée en Géorgie et en Italie, et sera bientôt opérationnelle en Russie.

La semaine prochaine, nous allons commencer à travailler sur son lancement ici en Algérie. Nous voulons faire de la plateforme VEON ce que les Anglais appellent the state of the art de la communication numérique en Algérie. Et cette plateforme VEON, qui a été développée par le groupe au niveau mondial, sera adaptée aux besoins des Algériens, au contenu algérien, avec un centre de stockage data ici en Algérie. L'adaptation en Algérie se fera d'ailleurs avec les ingénieurs algériens.

La transformation de Djezzy s'est également matérialisée avec l'adoption d'un nouveau concept de boutique. Où en êtes-vous actuellement dans cette nouvelle stratégie ?

En effet, on avait décidé d'ouvrir dans les trois prochaines années environ 300 à 350 nouvelles boutiques Djezzy. Notre patron, que vous aviez interviewé en mai dernier, avait parlé de ces nouvelles boutiques lors de ses visites. Ce sont des magasins qui doivent devenir quelque chose de complètement différent. Ce n'est plus la grande boutique où l'on vend des cartes SIM et quelques téléphones.

Ces nouvelles boutiques seront beaucoup plus petites et beaucoup plus axées sur la formation du client, comprendre ses vrais besoins et lui proposer un appareil, un smartphone, et une offre qui s'adapte exactement à ses exigences.

Ce sera un profil un peu différent sur ce que nous avons dans nos boutiques. Il n'y aura plus un pur vendeur, mais quelqu'un qui proposera des services, et qui doit être capable d'initier le client à l'utilisation et l'équipement et l'abonnement qu'il achète.

Vous avez annoncé que Djezzy est leader du digital, on imagine que vous faites de la data votre cheval de bataille.

Evidemment ! La voix est certes importante, car n'oublions pas qu'il y a toujours la demande pour beaucoup de clients pour qui la voix représente encore quelque chose de très important. Mais, il y aussi une jeunesse, du business qui demandent d'avoir accès au monde de la data. Nous voulons donc, avec la transformation de Djezzy, être capables de contribuer à la transformation de l'Algérie dont Monsieur le Premier Ministre a parlé l'autre jour, lors du Conseil des ministres, lorsqu'il a présenté le plan d'action du gouvernement. Nous voulons être un acteur majeur ici. J'ai toujours dit que c'est notre objectif, car nous sommes une société algérienne, et nous voulons contribuer au développement du pays. On parle aujourd'hui de transformation, nous sommes des acteurs de transformation et des vecteurs de transformation.

Et pour atteindre vos objectifs et réussir cette transformation, vous avez décidé d'investir un milliard de dollars en cinq années ...

Oui, je confirme que nous allons investir un milliard de dollars dans l'infrastructure, sur la recherche, sur la collaboration avec les universités, sur les incubateurs et sur le nouveau concept de boutiques.

L'Algérie prépare le M-paiement et vous avez organisé récemment un forum sur le thème avec la participation d'experts internationaux. Quel était le but recherché ?

Au-delà du forum, nous avons aussi des expériences importantes dans les autres pays où notre groupe VEON est présent. Des expériences qui peuvent être appliquées en Algérie. Et c'est pour cela, j'espère, que les autorités, les banques, les associations bancaires, et la Satim (Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique), vont accepter de nous mettre tous au tour d'une table pour chercher ensemble une solution car en travaillant ensemble pour définir un cadre juridique, technique et technologique commun, mais surtout en respectant les règles de concurrence, nous pourrons vraiment contribuer à la numérisation de l'Algérie et au lancement de l'économie digitale.

Vous avez évoqué, tout à l'heure, votre partenariat avec le FNI que vous aviez qualifié de gagnant-gagnant. Quel bilan faites-vous de ce partenariat public-privé ?

Notre expérience avec le FNI, soit public-privé, est à mes yeux une incroyable expérience positive. Quand je parle de gagnant-gagnant, j'en suis vraiment convaincu. La loi 51/49 a été critiquée à plusieurs niveaux. Ceux qui veulent soutenir qu'on ne peut pas investir en Algérie, utilisent l'argument du 51/49 pour bloquer les investissements. Moi, je dis que cette loi permet au contraire d'unir la puissance du secteur public, les atouts, la connaissance avec la volonté de réussir du secteur privé.

Il faut pouvoir utiliser une expérience positive comme celle de Djezzy pour faire comprendre que le 51/49 est quelque chose qui peut fonctionner et qui doit marcher. Quoi que certains personnages qui ont un agenda personnel ou toute autre chose en tête pour le futur du pays en disent. Pour nous, c'est clair : nous voulons faire de ce partenariat 49/51 un succès. VEON s'est engagé.

N'oublions pas que quand je suis arrivé en Algérie, il y avait un arbitrage en cours. Je me souviens le soir du 18 juin 2012, on était au club Djezzy, là où j'avais tenu un petit discours avec mes collègues et on m'avait demandé où nous en étions avec l'arbitrage.

J'ai répondu que je ne voulais rien savoir. Je suis venu ici pour faire de cette société, une société normale. Aujourd'hui, je crois avoir accompli ma mission d'autant plus que la négociation a été dure et difficile, mais très professionnelle. On a développé des relations solides de respect mutuel.

Le gouvernement a décidé de soumettre le marché du mobile au régime des licences d'importation. Quelle est votre position ?

Au dernier Salon mondial du Mobile de Barcelone, j'avais accordé des interviews sur le stand de Condor. Donc, la production locale existe. Moi, je crois que les licences d'importation sont faites pour contrôler les importations et surtout freiner les abus. Il ne faut pas crier au loup. Il faut attendre le décret d'application et voir les adaptations à faire. Il y a des sociétés algériennes qui ont déjà des licences d'importation pour les téléphones haut de gamme. Je crois aussi que les fabricants locaux de smartphones sont en train de pousser leur production vers le haut de gamme.

Le Ramadhan tire à sa fin, Djezzy prépare-t-il d'autres offres promotionnelles pour la période estivale ?

Oui, bien sûr. Il y aura des promotions pour l'été. Vous allez les découvrir prochainement surtout autour des plages et des localités littorales pour permettre à nos clients d'en bénéficier. Une chose est sûre, Djezzy sera encore plus agressif que l'année passée.

On vous laisse le soin de conclure ...

Je vous remercie d'abord de penser à fêter avec moi mes cinq années de Djezzy, mes cinq ans d'Algérie. Je suis satisfait de ce que j'ai accompli et j'aurais aimé faire encore plus.

J'ai eu toute une série d'obstacles, mais nous avons réussi ensemble à les dépasser et les surmonter.

Nous sommes une société qui est en bonne santé, donc j'attends à ce que les prochaines années soient intéressantes.

Je vais me consacrer davantage au développement de la société pour les prochaines années dans le plein respect des lois du pays.

Nous sommes une société qui a des valeurs éthiques et nous sommes une société algérienne qui œuvre dans le respect de la réalité algérienne.

Ah. A.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'EXÉCUTION DE AHMED ZABANA ET DE ABDELKADER FERRADJ

Les anciens condamnés à mort reviennent à Serkadji

C'est dans l'enceinte de la prison de Serkadji, appelée autrefois Barberousse, que se sont retrouvés les anciens condamnés à mort par la France coloniale, pour commémorer l'exécution de Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj, tous deux, guillotinés le 19 juin 1956, à sept minutes d'intervalle.

Mounira Amine-Seka - Alger (Le Soir) - Ces anciens condamnés à mort, venus de plusieurs wilayas, étaient venus tôt le matin, assis sur des chaises, dans cette même cour, les regards étaient lointains, certainement partis, chacun dans ses souvenirs amers, quelques décennies plus tôt ; lorsque l'un d'eux s'approche pour nous dire : «Regardez-les, ils ont dû reprendre leurs cellules dès qu'ils ont passé la porte de la prison !».

Il est vrai que cet endroit est spécial. L'atmosphère y est lourde, malgré les beaux rosiers qui ornent le centre de la cour. Les nombreuses photos des exécutés et la stèle en marbre où on a gravé les noms des martyrs, laissent deviner la tyrannie qui y régnait autrefois.

Selon le président de l'association des anciens condamnés à mort, M. Mustapha Boudina, «La France coloniale devait exécuter 3 000 combattants des rangs de la cause algérienne, et le général de Gaulle en avait gracié 700, ce qui a ramené le chiffre à 2 300. Malheureusement, 2 200 d'entre eux nous ont quittés depuis l'indépendance.».

Le président de l'association ajoute qu'«il est de notre devoir de transmettre nos mémoires aux générations à venir, nous devons leur inculquer l'amour de l'Algérie, qu'ils se battent pour la maintenir libre et indépendante, forte et solide.».

S'emportant au bout de quelques souvenirs partagés avec l'assistance, il déclare : «L'Algérie est un bateau et nous sommes tous dedans, il n'y a pas d'opposition contre le gouvernement ! Nous sommes tous dans ce même bateau que nous devons protéger.». Les anciens condamnés, tremblants d'émotion, les yeux humides, regardent partout, montrent quelquefois certaines fenêtres du doigt, puis se taisent et replongent dans leurs souvenirs.

M. Ben Aïssa, membre de la Fédération des anciens combattants de France, a demandé «aux anciens moudjahidine, leurs enfants, les enfants des martyrs et tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin par la barbarie de la colonisation française, d'enseigner l'histoire à cette génération montante.».

Quant à Djamel Ould Abbès, il a été remercié en recevant un burnous que le président de l'association des anciens condamnés à mort, et le représentant du ministre des Moudjahidine lui ont mis sur le dos, après avoir déclaré : «J'aurai aimé que cette nouvelle génération ait connaissance de ce que les jeunes gens de l'époque ont vécu et subi. J'aurai aimé qu'ils connaissent l'histoire de ces gens qui ont sacrifié leurs vies pour que ces jeunes d'aujourd'hui puissent vivre libres et indépendants. Personnellement, je n'oublierai jamais la promesse que j'ai faite à mon frère d'armes :

Photo : Samir Sid

Les anciens condamnés, tremblants d'émotion, regardent partout.

''Nous sommes déterminés à ce que vive l'Algérie'', des mots qui ne quittent pas mon esprit. Je vous le dis, aujourd'hui, nous devons être fiers de l'Algérie. Oui, fiers, parce qu'elle reste le seul pays arabe et musulman qui n'a pas essuyé la tempête du printemps arabe.»

Pour clôturer les discours, le président de l'association reprend la parole et conclut avec les mots de son compagnon de guerre, Miloud Bouguendoura : «La meilleure fin pour la plus belle vie est de mourir pour l'Algérie.». Une phrase qui a ému plus d'un, qui a fait couler bien des larmes, à en faire tomber quelques-uns dans les bras des autres.

Une fois la cérémonie terminée, les portes derrière lesquelles on compte une centaine de cellules ont été ouvertes à l'assistance. L'horreur : les murs humides, les portes des cellules toutes petites, les cellules minuscules «où on comptait jusqu'à 10 personnes dedans», souligne un ancien combattant. Des mini-cellules avec juste un robinet à l'entrée dans un coin d'eau. Une fenêtre en haut du mur face à la porte, laisse entrer quelques rayons de lumière.

Le couloir des condamnés est plus étroit, la cellule de Zabana est la première à gauche. «On a du mal à mettre un pied dedans, on a honte d'y regarder, honte, honte!», dit un ancien combattant avec des pleurs étouffés. Cette cellule avait renfermé le jeune soudeur oranais qu'on appelait Zabana.

La cérémonie est terminée, la foule se disperse, quelques-uns partent, d'autres restent bavarder et les murs retiennent les cris des milliers de prisonniers torturés aussi bien physiquement que moralement.

M. A.-S.

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

Le FFS affiche son opposition

C'est une approche critique que le parti du FFS, à travers ses parlementaires, fait du plan d'action du gouvernement. C'est à cette conclusion que sont arrivés les députés de ce parti à l'issue d'une réunion tenue hier au siège du parti sous la houlette de son chef du groupe parlementaire M. Chafaâ Bouaïche.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon ce responsable, les parlementaires du FFS, qui ont examiné le plan de travail que le Premier ministre va présenter demain devant les députés, considèrent que ce programme du gouvernement Tebboune «est identique à celui présenté par son prédécesseur Abdelmalek Sellal». Pour le chef du groupe parlementaire du plus vieux parti de l'opposition démocratique en Algérie, «dans ce programme, il n'y a ni chiffre, ni délai. Il s'agit d'un ensemble de généralités et de littérature. Il s'agit de la mauvaise littérature».

Notre interlocuteur poursuit sa critique sur la question, en déplorant le fait que le «chef du gouvernement sortant n'ait pas présenté son bilan, comme il ne l'a d'ailleurs jamais fait durant les cinq années lorsqu'il était à la tête de l'exécutif». «Nous considérons au FFS qu'il n'y aura pas de développement économique s'il n'y a pas d'Etat de droit qui peut garantir un développement économique. Nous avons constaté qu'au nom de l'encouragement de l'investissement, le gouvernement a dilapidé le foncier et, aujourd'hui, on ne connaît même pas la liste de ces bénéficiaires, comme c'est le cas pour les licences d'importation qui sont aujourd'hui une véritable source de corruption.»

Pour rappel, la rencontre du groupe du FFS a eu lieu ce dimanche et a eu pour ordre du jour l'étude du plan d'action du gouvernement Tebboune. A cet effet, et selon un responsable du parti, «le FFS est fidèle à ses principes». Selon lui, «si le parti accorde ainsi la priorité au combat politique, pour que les citoyens choisissent démocratiquement leurs institutions et leurs dirigeants, dans des scrutins libres et transparents, c'est parce qu'il considère que le développement économique et le progrès social dépendent fondamentalement des institutions et de la volonté politique des dirigeants. Ce combat politique, pour que les citoyens aient et exercent tous leurs droits, est toujours d'actualité.»

Enfin, selon le chef du groupe parlementaire, le FFS prendra part à la cérémonie portant présentation du programme du gouvernement et faire part, lors de la plénière, des positions du parti sur la question.

A. B.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Le ministère de la Santé rassure

Le ministère de la Santé a réagi, hier, aux alertes sur la pénurie de médicaments. Le département de Mokhtar Hasbellaoui qui a fait une évaluation de la situation, assure qu'aucun médicament essentiel n'est en rupture. Cependant, reconnaît-il, certains produits connaissent une tension.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le ministère de la Santé rassure sur la disponibilité du médicament. La semaine dernière, les opérateurs ont rendu publique une liste de plus d'une centaine de médicaments en rupture dont des produits fabriqués localement.

Le Dr Hamou Hafed, directeur de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé a expliqué lors d'une conférence de presse, que son département a procédé, suite à cette alerte, à une investigation pour comprendre l'origine du problème, si réellement le problème soulevé s'avérait réel.

Selon lui, son département a été saisi par une liste de produits en rupture, suite à quoi une liste de 500 produits a été passée au crible. Résultat : 189 produits sont disponibles. Le reste n'est pas en rupture. Mais en plus des produits qui ne figurent plus dans la nomenclature des médicaments, et d'autres, qui sont sur le marché, certains produits non essentiels, reconnaît-on, connaissent une légère tension.

Hamou Hafed a rappelé que son département avait libéré les programmes annuels d'importation depuis le mois de décembre dernier. Cependant, certains produits ne sont pas encore sur le marché. Les opérateurs ont justifié cette situation par la crise du médicament au niveau du marché international. Cependant, sur les produits fabriqués localement, le Dr Hafed a indiqué que seuls cinq produits de Saidal sont, en effet, en rupture. Le Groupe fait l'objet actuellement de transfert.

Ces produits seront sur le marché à partir de ce deuxième semestre, assure-t-on.

L'intervenant a indiqué avoir saisi l'ensemble des opérateurs locaux dont les produits ne sont pas disponibles en quantités suffisantes, pour leur demander d'augmenter la cadence de la production afin de répondre à la demande.

Le responsable a souligné aussi avoir eu une réunion jeudi dernier avec la fédération nationale de la Pharmacie qui a regroupé les opérateurs, les distributeurs et le syndicat de la pharmacie d'officine. L'objectif, dit-il était de passer en revue la situation. Dorénavant, les deux parties vont travailler ensemble afin de parer à toute éventuelle situation de pénurie ou de tension sur le médicament. «Nous allons travailler en coordination avec les opérateurs pour rendre pérenne la disponibilité du médicament», a indiqué le conférencier.

Une cellule de suivi a été installée pour «une meilleure disponibilité du médicament». Ce dernier a affirmé, par ailleurs, que les programmes prévisionnels de la matière première n'ont pas fait objet de diminution de quantités et «il ne sera jamais question». Ces programmes, affirme-t-on, ne sont pas soumis à la délivrance des programmes.

Le Dr Hafed défie, d'ailleurs, quiconque qui prétendrait le contraire. Mieux encore, selon lui, le ministère de la Santé est prêt à signer et à délivrer les programmes d'importation d'ici le mois de septembre à octobre prochain pour l'année 2018 ; à condition que les opérateurs soient prêts. D'ailleurs, le problème, souligne-t-il, n'est pas dans la signature des programmes, mais dans leur conformité. Il a rappelé que si les programmes d'importation ont été libérés en référé pour cette année, c'est en raison de la non-conformité des dossiers d'importation. Des opérateurs n'ont pas accepté tout de suite la baisse des prix sur les produits, demandée par le comité économique.

Le ministère de la Santé qui dit rester vigilant pour assurer la disponibilité du médicament assure que tous les indicateurs sont au vert.

S. A.

Photo : DR

Une cellule de suivie a été installée pour une meilleure disponibilité du médicament.

LE POSTE EST RESTÉ VACANT DEPUIS DEUX ANS

Un SG pour le ministère de la Santé

Le ministre de la Santé a procédé à l'installation d'un nouveau secrétaire général à la tête de ce département.

Désormais, Saïd Harbane occupe depuis hier le poste de SG du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Diplômé en sciences juridiques et de post-graduation en administration sanitaire, M. Saïd Harbane a occupé de nombreuses fonctions dont celles de secrétaire général du CHU Mustapha-Pacha et de directeur central au ministère de la Santé.

S. A.

BÉBÉ SUSPENDU D'UN BALCON

2 années de prison ferme pour l'auteur

L'individu interpellé pour avoir suspendu un bébé d'un balcon haut de plusieurs étages a été condamné hier à une peine de prison de deux années fermes.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le tribunal de Dar-el-Beïda a examiné hier l'affaire de l'adolescent qui a suspendu un bébé du balcon d'un immeuble au 12e étage dans une cité de la banlieue d'Alger. La photo de la scène partagée sur le réseau social Facebook a indigné l'opinion publique.

Même la magistrate s'en est émue. «J'ai vu cette photo comme tout le monde sans me douter que j'allais traiter cette affaire. Eh bien, j'ai eu des frissons en la visionnant surtout que j'ai un enfant qui a l'âge de ce petit garçon», a interpellé la magistrate l'adolescent auteur de ce geste dont la photo est devenue virale à telle enseigne qu'elle a mis la toile en émoi.

La juge a mis en avant les conséquences dramatiques que ce geste aurait pu avoir et dont le simple fait d'y penser hérisse les poils de tout un chacun. Le garçon risquait de tomber. Ce sur quoi a beaucoup insisté la juge. La procureure de la République, qui a abondé dans le même sens, a requis la peine maximale de 3 ans.

L'adolescent auteur du geste a confirmé les faits affirmant n'avoir pas voulu nuire à l'enfant. Le père du petit garçon, interrogé par la juge sur ce qu'il pensait de ce geste, a répondu qu'il s'agissait d'un simple jeu. Avant que la juge ne lui signifie que ce «jeu» risquait de coûter la vie à son enfant. Ce à quoi le papa dira : «Dieu merci, il ne s'est rien passé», affirmant qu'il demande la relaxe pour le prévenu qui se trouve être le cousin maternel du bébé. La juge lui signifie que ce genre de décision revenait au tribunal et pas à lui. La procureure fait la même remarque.

L'avocat prévenu a mis en exergue le fait que la photo largement partagée par son client via le réseau social, avant de la retirer quelques heures plus tard, ne comportait pas de commentaires ajoutés par des internautes.

D'après l'avocat, ce sont ces commentaires qui ont enflammé la toile.

Y. D.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ À ALGER

2 800 personnes interpellées en un mois

Véritable coup de filet des services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger durant le mois de mai dernier. En effet, ces derniers ont traité, durant la même période, 2 372 affaires et arrêté 2 842 individus impliqués dans diverses affaires de drogue et détention d'armes blanches, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon la même source, parmi les 2 842 mis en cause, 1 278 ont été arrêtés pour détention et consommation de drogues et de comprimés psychotropes, 188 pour port d'armes blanches et 1 376 autres impliqués dans différentes affaires.

Parmi les affaires traitées, 197 concernent l'atteinte aux biens, 507 l'atteinte aux personnes dont une affaire d'homicide volontaire en plus de 26 affaires de mœurs et de famille, 458 affaires de crimes et délits contre les biens publics et 85 affaires de crimes économiques et financiers, souligne la même source.

S'agissant du port d'armes prohibées, les services de la Sûreté d'Alger ont traité 184 affaires dans lesquelles 188 personnes étaient impliquées dont 19 sont en détention préventive. Ces services ont traité également 1 099 affaires de possession et consommation de drogue et comprimés psychotropes, impliquant 1.278 personnes, outre la saisie de 4,36 kg de résine de cannabis, 10 934 comprimés psychotropes, 328,21 g d'héroïne et 1,85 g de cocaïne.

Concernant les activités générales de la police durant la même période, les forces de police ont effectué 238 opérations de contrôle d'activités commerciales réglementées.

En matière de prévention routière, «les services de la Sûreté publique ont enregistré durant la même période 12 937 infractions routières ayant donné lieu au retrait de 4 126 permis de conduire. Les mêmes services ont également enregistré 69 accidents de la route ayant fait 5 morts et 82 blessés».

Ils ont également effectué 1 032 opérations de maintien de l'ordre public tandis que 12 opérations de démolition ont été effectuées par la police de l'urbanisme. Pour ce qui est du numéro Vert (1548), du numéro de la police de secours (17) et du nouveau numéro (104), le communiqué a indiqué que 59 222 appels ont été reçus.

A. B.

Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — e.mail : soiretraite@gmail.com

LE CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME S'INTÉRESSE AUX PERSONNES ÂGÉES

«L'applicabilité» du dispositif juridique en question

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) — organisme gouvernemental — a recommandé, mercredi 14 juin 2017 à Alger aux acteurs, institutionnels et autres, de «collaborer» sur les questions liées à «l'applicabilité» du dispositif juridique inhérent aux personnes âgées ainsi qu'aux «besoins effectifs» de cette frange de la population.

S'exprimant la veille de la Journée internationale de sensibilisation contre la maltraitance des personnes âgées, célébrée le 15 juin, ledit conseil a également interpellé les familles pour «considérer la personne âgée comme étant un acteur prépondérant dans notre société et par voie de conséquence bannir les stéréotypes et les causes menant à sa maltraitance». Il a souligné que, si au plan international des études ont démontré une prévalence relative selon les régions de ce phénomène, il est en revanche moins aisé de se prononcer sur son ampleur au plan national, faute d'études «pertinentes et actualisées», notant que la pratique de la maltraitance «affecte les droits fondamentaux» des concernés et nécessitant, par conséquent, des actions de «sensibilisation et de prévention». Le CNDH tient à relever l'existence en Algérie d'un dispositif juridique et réglementaire définissant les droits de cette catégorie de la population et assurant sa prise en charge et sa protection, citant en priorité la Constitution qui énonce (art. 72 alinéa 6) que «la famille et l'Etat protègent les personnes âgées».

Le code pénal pénalise, en outre, le parricide ainsi que le délaissement et l'exposition au danger de ces personnes vulnérables alors que la loi du 29 décembre 2010 stipule leur «préservation» et leur «protection» au niveau de la famille et dans tous les domaines de la vie sociale. Conformément à ce texte juridique, les personnes concernées bénéficient de la gratuité des soins, de la priorité dans l'accès aux services publics, notamment les transports, rappelle le CNDH qui précise, par ailleurs, que des «mesures spécifiques» pour leur appui et leur prise en charge y sont également énoncées. Ainsi, est-il ajouté, il est prévu des mécanismes de veille ainsi que la création au sein de chaque grand hôpital d'un service de gériatrie et de soins à domicile. De même que l'encouragement à la participation des personnes âgées, disposant de compétences, dans la chose publique, la vie économique, sociale et culturelle.

«L'impact négatif» de la crise économique et financière mondiale

La Journée internationale de sensibilisation contre la maltraitance des personnes âgées a été décrétée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 66/127 adoptée le 19 décembre 2011 afin de «sensibiliser» sur les droits de cette population et de prévenir contre toutes formes de violence et de mauvais traitements à son encontre, rappelle le CNDH.

Ce dernier précise que les rapports des Nations unies, notamment celui de la 2e Assemblée mondiale sur le vieillissement, ont révélé que d'ici 2050, plus de 20% de la population mondiale sera âgée de 60 ans et plus, tout en alertant sur «l'impact négatif» de la crise économique et financière mondiale sur la situation des personnes âgées.

«Même s'il est évident et prouvé qu'un grand nombre de personnes âgées sont en mesure d'apporter leur contribution dans différents domaines de la vie sociétale et politique, certaines d'entre elles subissent, malheureusement, des formes de maltraitance et de discrimination par rapport à leur âge», déplore le CNDH, notant que les femmes sont «plus nombreuses» que les hommes à faire l'objet de «multiples formes de discrimination». «Il s'agit là d'une double discrimination, sur la base du sexe et de l'âge, à laquelle viendraient s'ajouter d'autres motifs de discrimination tels que le handicap physique», conclut-il.

LSR

COURRIER DES LECTEURS

Retraite proportionnelle...

J'ai l'honneur de m'adresser à vous — page «Retraite» du *Soir d'Algérie* — que je remercie beaucoup. Je serai en retraite à partir du 1er septembre 2017, avec 29 ans de cotisations. Est-ce que je peux prétendre aux deux années du service national ? Décret présidentiel n°17-109 du 15 joumada ethania 1438 correspondant au 14 mars 2017 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions législatives en matière de validation des périodes du service national, du maintien et du rappel, au titre du recrutement, de l'avancement et de la retraite. Merci et bonne continuation.

Saoudi M.

... Et années du service national

Suite au décret présidentiel de mars 2017, autorisant la CNR à prendre en compte les années du service national quelle que soit la retraite enregistrée (anticipée, proportionnelle, etc.), est-ce que les retraités ayant déjà bénéficié de cette retraite (anticipée ou proportionnelle) y ont droit ? Sont-ils concernés s'ils ont atteint l'âge de 60 ans en 2017 ou avant et s'ils ont droit à un rappel ? Merci de nous informer à ce sujet et merci pour votre rubrique.

Un groupe de retraités de Birkhadem, wilaya d'Alger

RÉPONSE : Le décret présidentiel cité par ces deux lecteurs n'est qu'un texte d'application de la nouvelle loi sur le service national. Ni cette dernière ni ce décret ne modifient la loi relative à la retraite.

Nous reproduisons dans son intégralité la réponse de la CNR à cette question telle que mentionnée sur le site internet de cette dernière : «La période d'accomplissement des obligations du service militaire est validée lors de la liquidation d'une pension à l'âge légal (60 ans), conformément à l'article 11 de la loi 83.12 relative à la retraite modifiée et complétée. Cette période ne peut être validée pour la retraite sans condition d'âge et la retraite proportionnelle, conformément à l'article 6 bis de la loi sus-citée stipulant, à titre limitatif, les périodes assimilées au titre de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge.» Fin de citation.

Années de formation

D'abord, permettez-moi de vous féliciter ainsi que toute l'équipe du journal pour tout le travail que vous fournissez. Longue vie au *Soir d'Algérie.* Pour mon cas, ma première formation, je l'ai faite au CERI, à Oued Smar (actuellement Ecole nationale supérieure en informatique). Durant le cursus, je percevais un présalaire.

A ma demande, l'administration de l'école m'a fourni la présente attestation. Ma question : est-ce-que je peux joindre cette attestation pour compléter mon dossier de retraite et quelle est sa valeur en nombre de trimestres ? En attendant votre mail, veuillez agréer mes salutations les plus distinguées.

Meslem M. S.

RÉPONSE : Vous pouvez tout à fait joindre cette attestation à votre dossier de retraite, mais le plus important c'est que dans cette attestation doivent figurer les montants des cotisations de sécurité sociale versées par votre employeur à la Cnas, et que dans ces montants, il y ait la quote-part retraite. Car si cette quote-part n'a pas été versée effectivement, cette attestation n'a plus aucun intérêt. Etant entendu bien sûr que vous sollicitez vos droits à la retraite dans le cadre de l'âge légal de 60 ans.

Demande de rectificatif

Monsieur Djilali Hadjadj, je vous prie de bien vouloir corriger une toute petite erreur de frappe dans mon courrier publié dans «Le Soir Retraite» du 23 mai 2017 : au lieu du 1er mai 2010, c'est le 1er mai 2004. Merci et bonne continuation.

La date de versement des pensions de retraite avancée en prévision de l'Aïd

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a décidé, en prévision de l'Aïd el-Fitr, d'avancer la date de versement des pensions de retraite pour ce mois de juin.

Il a été décidé d'avancer au 20 juin la date de versement des pensions pour les retraités qui les percevaient habituellement entre le 20 et le 22 de chaque mois et au 21 juin pour ceux qui les percevaient entre le 24 et le 26 de chaque mois.

Cette opération, qui se déroulera en coordination entre la Caisse nationale des retraites (CNR) et les services d'Algérie Poste, a été décidée pour permettre aux retraités de faire face aux dépenses de l'Aïd, a ajouté la même source.

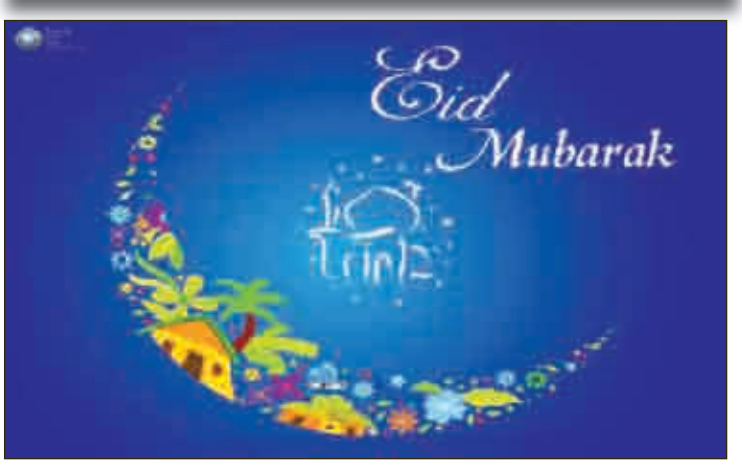

BOUIRA

Les travailleurs de l'entreprise Ergozot réclament leurs salaires

Plusieurs dizaines de travailleurs de l'entreprise Ergozot, en charge de la réalisation du nouveau siège de la wilaya, se sont rassemblés hier sur le site pour réclamer leurs salaires, non perçus selon eux depuis 7 mois.

Sur place, lors de notre passage, alors que nous avons retrouvé le P-dg de l'entreprise, Sifouane Amrane, les travailleurs faisaient part de leur situation sociale des plus intenables surtout en ce mois sacré de Ramadhan, avec des salaires impayés pendant plusieurs mois.

Or, selon le P-dg de cette entreprise, qui s'exprimait sur place devant les travailleurs qui refusaient de parler de grève, mais de réclamation pour percevoir leurs salaires , dès le début du mois de Ramadhan et malgré la situation financière très difficile de l'entreprise, les travailleurs ont perçu chacun 5 000 dinars.

Cela étant, et après plusieurs palabres avec certains travailleurs qui étaient en colère car ne pouvant plus supporter cette situation qui les a poussés à s'endetter auprès de plusieurs commerçants, le P-dg de l'entreprise leur a promis le payement d'une partie de leur salaire dès aujourd'hui mardi.

Pour revenir à la situation financière de l'entreprise, et d'après les explications fournies par M. Amrane Sifouane, Ergozot classée parmi les plus performantes à l'échelle nationale et qui emploie pour la seule wilaya de Bouira plus de 1 000 travailleurs au niveau de plusieurs projets en cours de réalisation, vit la crise financière que traverse le pays au même titre que toutes les autres entreprises.

Cependant, la santé financière de l'entreprise Ergozot a permis de supporter les poids des situations impayées et de continuer de travailler même avec l'achat du ciment à 1 700 dinars le sac, et le payement des travailleurs alors que l'Etat n'a versé aucun sou depuis des mois.

Ainsi, et rien que pour la wilaya de Bouira, M. Amrane Sifouane nous dira que des situations impayées qui se chiffrent en milliards sont toujours bloquées que ce soit pour le projet de l'hôpital de M'chédallah, les 400 logements AADL de Bouira, les 60 logements de l'université de Bouira et ceux de l'université de Tizi-Ouzou, etc. Cependant, dans cette situation de blocage total, et grâce au wali de Bouira, la situation de l'avenant concernant ce projet du siège de wilaya dont le taux d'avancement est à 95%, a été débloquée et les virements devront se faire incessamment.

Pour le moment, le P-dg a pris la décision de payer les travailleurs avant les fêtes de l'Aïd pour une partie de leurs salaires impayés et le reste se fera, si d'autres situations venaient à se débloquer, avant la fin du mois de juillet.

Yazid Yahiaoui

15 foyers d'incendie enregistrés en 48 heures

Les fortes chaleurs qui avaient sévi au nord du pays, en général, et à Bouira en particulier, ont été, comme il fallait s'y attendre, propices pour les feux de forêt et autres feux de récoltes. Ainsi et selon un bilan établi par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Bouira, ce dimanche, durant les deux journées du 16 et du 17 juin dernier, soit le week-end, pas moins de 15 foyers d'incendie ont été enregistrés à travers la wilaya de Bouira,

Cependant, et malgré le nombre de foyers enregistrés, les dégâts qui ont été occasionnés sont minimes, puisque, sur les 15 foyers d'incendie, 13 ont touché uniquement les buissons et les chaumes, alors que deux autres ont touché, l'un, une batterie pour l'élevage de dindons dont le propriétaire a réussi à les évacuer avant que les feux ne consument tout le bâtiment et ne se propage à l'extérieur pour dévorer pas moins de 6,5 hectares de fourrages et l'autre, à Bechloul, où un autre bâtiment de stockage de bottes de foin a été ravagé par les feux avec pas moins de 210 bottes parties en fumée.

Enfin, du côté de Saharidj, c'est la forêt de pins d'Alep, située entre Saharidj et M'chédallah, qui a été touchée par les flammes qui ont ravagé pas moins d'un demi-hectare de pins d'Alep avant que les éléments de la Protection civile n'interviennent pour circonscrire le feu et en venir à bout.

Y. Y.

Crime crapuleux à Ridane

Dimanche, aux environs de 22 heures, une femme, âgée de 29 ans, mère d'un enfant d'à peine un an, a été sauvagement tuée dans sa demeure, sise au village Chaâba El Beida, relevant de la commune de Ridane, à 60 kilomètres au sud-ouest de Bouira.

D'après les premiers éléments de l'enquête, la femme aurait reçu un objet métallique sur sa tête et serait morte sur le coup, alors que le mari était à la mosquée.

Une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale pour élucider les véritables circonstances de ce crime crapuleux qui a jeté l'émoi et la consternation dans cette paisible localité de Ridane.

Hier dans l'après-midi, nous avons appris que la Gendarmerie nationale a interpellé un homme qui aurait un lien avec cet horrible assassinat.

Y. Y.

M'SILA

La piscine de la discorde

Dans une visite surprise faite dans la journée de dimanche dernier à la piscine semi-olympique de l'Opow, le wali de M'sila, M. El Hadj Mokdad, a été supplié par des usagers du réseau social Facebook en vue de régler le problème de ce bassin fermé depuis le début de l'actuelle saison estivale.

Des appels de détresse sont lancés par un bon nombre parmi les enfants de la ville de M'sila qui ne savent à quel saint se vouer, notamment ceux issus des familles démunies et qui ne peuvent se permettre des vacances au bord de la mer en cette période de grandes chaleurs. Le premier responsable de l'exécutif voulant répondre aux préoccupations de ces jeunes, a fait, hier, une virée au complexe l'Opow de M'sila, où il s'est rendu à la piscine pour s'enquérir de son état déplorable. Une insalubrité inqualifiable hante les lieux à la place de la verdure et des arbres, selon les vidéos diffusées sur le réseau social montrant l'extérieur de l'édifice et demandant des explications auprès des responsables du secteur de la jeunesse et des sports relatives à sa fermeture ,expliquant que les responsables ont l'intention de lancer des travaux de réhabilitation du bassin. Le wali qui n'a pas accepté cette décision de la fermeture sans commencer les travaux, a ordonné lors de cette visite d'ouvrir la piscine d'ici mercredi prochain et de cesser de punir les enfants de la ville.

A signaler que la ville de M'sila possède deux autres piscines, des biens de la commune. Malheureusement, elles ne sont pas opérationnelles depuis plusieurs années. Pourtant, l'une située au niveau du stade municipal de la ville est dotée d'un forage et demeure close malgré la forte demande des jeunes. Quant à la deuxième piscine située dans la cité des 108 logements à la sortie nord de la ville de M'sila, elle se trouve dans une situation déplorable de dégradation, privant ainsi des centaines voire des milliers d'enfants de la ville de se rafraîchir contre le calvaire de chaleur atténué autrefois par l'oued K'sob complètement asséché.

Devant le déficit chronique des infrastructures de baignade, la mort continue à sévir dans l'indifférence totale, tel est le cas du décès d'un jeune homme la semaine passée au barrage de K'sob.

A. Laïdi

LUTTE CONTRE LE TABAGISME À NAÂMA

Les chiffres qui tuent !

A l'instar des caisses de sécurité sociale de toutes les wilayas du pays, l'agence Cnas de la wilaya de Naâma a lancé du 13 au 15 juin courant, une campagne de sensibilisation de lutte contre le tabagisme sous le thème : «Le tabac tue, libérez-vous de son emprise».

Ces journées d'information qui ont été organisées au niveau des structures de la caisse (Direction, CP, antennes et annexes), ont été également marquées par des portes ouvertes, où, des expositions de supports d'information, des dépliants et des flyers expliquant le danger que peut provoquer la cigarette sur la santé du citoyen, ont été mis à la disposition du public. De ce fait, une couche de la société bien spéciale a été ciblée, des citoyens bien déterminés, en l'occurrence les personnes fumeuses, principalement, les assurés sociaux et leurs ayants droit et ce, afin de les informer sur les risques du tabagisme et les complications découlant de la consommation du tabac.

Cette campagne, la première en son genre sur le tabagisme, rentre dans le cadre d'un volet relatif à la prévention de certaines maladies qui peuvent nuire à l'état de santé du citoyen, notamment, les maladies causées par la consommation du tabac. On apprend par ailleurs, selon un sondage national réalisé par la Cnas au courant du mois de mai dernier et qui a touché près de 36 000 assurés sociaux, que les chiffres présentés par les responsables de l'agence, sont à craindre : 15,3 de cigarettes sont consommées quotidiennement par les algériens, 50,7% des fumeurs prennent entre 10 et 20 cigarettes par jour et 5,6% fument 31 cigarettes et plus par jour, alors que l'âge moyen des débutants du tabac est de 9 à 17 ans.

Pour l'OMS, le tabac tue près de 15 000 personnes par jour. Le tabac, donc, est nocif à la santé, il a fait et continue à faire des ravages au sein de la société, que même les non-fumeurs, membres d'une même famille, ou autres proches des consommateurs de tabac, ne sont pas épargnés par les effets néfastes qui peuvent découler de la cigarette.

La Cnas, donc, est consciente des saignées de dépenses causées par le tabac, et qui dit tabac, dit les différentes maladies (complications cardio-vasculaires, brancho-pulmonaires, ORL, cancers…).

B. Henine

RELIZANE

Progression massive des quantités de déchets domestiques

Une progression massive des quantités de déchets domestiques est enregistrée dans plusieurs communes à travers la wilaya de Relizane.

Si la collecte se fait quotidiennement par les municipalités, il n'en demeure pas moins que les alentours des marchés constituent un terrain propice à l'accumulation des ordures qui sont jetées pêle-mêle sur la chaussée par les marchands lorsque les bennes sont remplies ou en l'absence de celles-ci dans certains endroits.

A cela s'ajoutent les déchets abandonnés par les marchands des souks hebdomadaires de la wilaya. Ce qui reste, par contre, incompréhensible, c'est bien l'incivisme des citoyens qui n'hésitent pas à jeter des gobelets ou un emballage de gâteaux dans les rues et sur les trottoirs des villes.

Ce comportement fait penser qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la situation s'améliore de sitôt. Puisque le geste de se débarrasser des ordures dans son environnement immédiat est une attitude «naturelle» chez une grande majorité des citoyens. Dans la wilaya de Relizane, malgré de nettes améliorations enregistrées, plusieurs communes peinent toujours à mettre un terme aux décharges sauvages et aux points noirs dus au non-respect des horaires de passage des camions de collecte des ordures qui font, malheureusement, souvent partie du décor dans plusieurs villes et villages.

A. Rahmane

ACTIVITÉS COMMERCIALES À BOUMERDÈS DURANT LE RAMADHAN

Des produits en défaut d'hygiène et 10 milliards de centimes de ventes sans facturation

Le chef de service de lutte contre la fraude de la DCWB (Direction du commerce de la wilaya de Boumerdès), Azzedine Gaham, nous fait le bilan des opérations de contrôle des commerces de détail durant ce mois sacré du Ramadhan (période allant du 14 mai au 14 juin).

Comme toujours, ce n'est pas le mois de piété qui rend certains commerçants plus respectueux de la loi et de la morale commerciale.

En effet, les inspecteurs de lutte contre la fraude commerciale de la DCWB ont effectué 2 719 contrôles et dressé 581 P-V. Sur ces 581 P-V, ils ont consigné 668 infractions – un seul commerçant peut commettre plusieurs infractions en même temps. Défaut d'hygiène, défaut de registre de commerce, non-affichage des prix ou absence préalable des contrôles de produits sont les principales violations du code du commerce que les contrôleurs ont relevées.

Durant la même période, les fonctionnaires de la DCWB ont saisi 8 tonnes de marchandises (200 kg de viande avariée, 7 418 litres de boisson non conforme aux normes d'hygiène et 167 kg de diverses autres denrées alimentaires non conformes à la consommation) d'une valeur de 157 millions de centimes. 52 commerces sont proposés à la fermeture. Par ailleurs, pour la même période, les inspecteurs du service de lutte contre la fraude commerciale ont constaté que pas moins de 10 milliards et 30 millions de centimes de marchandises ont été acquis sans facture par les détaillants.

Anarchie aux Issers

Gaham nous a, en outre, fait part d'une opération spéciale, pour hier, concernant les commerces de la ville des Issers notamment les bouchers et les marchands de volaille installés au marché couvert ou dans les espaces attenants pour ne pas dire bidonville qui sert de marché de la ville.

Il est de notoriété publique que ces commerçants, livrés à eux-mêmes, ne respectent aucune norme d'hygiène. En fait, c'est tout le marché, qui était le meilleurs de la wilaya, qui est laissé à l'abandon et surtout aux racketteurs de commerçants installés ou ambulants. Et pour cause, des bandes organisées rançonnent tous les jours et en toute impunité les marchands.

Quotidiennement, ce sont des centaines de milliers de dinars qui, au lieu de remplir les caisses de l'APC, vont dans les poches de ces bandes organisées.

En fait, les autorités de la wilaya seraient bien avisées d'ouvrir une enquête sur le fonctionnement de ce marché et, surtout, des normes sanitaires relatives aux produits alimentaires et pourquoi ces racketteurs sévissent en toute liberté.

912 commerces et unités de production pour l'Aïd

Selon Gaham, pour assurer la permanence durant les fêtes de l'Aïd, 912 commerces et unités de production sont réquisitionnés dans les 32 communes de la wilaya. Il s'agit de 129 boulangeries, 445 commerces pour l'alimentation générale, 38 stations-services (carburants), 3 laiteries industrielles, 9 minoteries et divers autres commerces.

Partant de l'expérience de 2016 qui a vu le respect à 100% de cette injonction par les concernés, Gaham pense que tous les commerces réquisitionnés répondront présents durant les jours de fête.

Abachi L.

BOUDOUAOU-EL-BAHRI

Un père de 5 enfants assassiné

5 enfants vont se retrouver, la veille de la fête de l'Aïd, orphelins de leur père âgé de 40 ans. Ce père a été assassiné par un jeune de 20 ans qui l'a agressé à coups de couteau.

Le drame qu'a vécu, dans la soirée, la ville de Boudouaou-el-Bahri est causé par un différend entre gosses qui s'amusaient dehors.

Les témoins présents sur les lieux du drame ont évacué la malheureuse victime vers une unité hospitalière où son décès a été constaté, alors que le tueur a été arrêté par les citoyens qui l'ont remis aux gendarmes de la localité.

L'assassin a été présenté ce lundi devant le procureur du tribunal de Boudouaou qui l'a inculpé de meurtre avant de le placer sous mandat de dépôt, en prison.

Il y a lieu de noter que des problèmes sécuritaires se posent avec acuité dans cette commune balnéaire où, en outre, chaque nuit, les pilleurs de sable font des ravages dans les plages de la commune.

A. L.

TIPASA

Affectation des logements publics locatifs

Plusieurs communes de la wilaya de Tipasa viennent de bénéficier de logements publics sociaux locatifs, à l'instar des communes de Bou Ismaïl, de Sidi-Amar et de Fouka.

Les autorités de ces communes ont été instruites de procéder à l'affichage des listes des bénéficiaires à la date du 18 juin 2017.

Ces listes s'établissent comme suit : 300 logements publics locatifs au profit de la commune de Sidi-Amar ; 400 logements publics sociaux au profit de la commune de Fouka ; 240 logements publics sociaux au profit de la commune de Bou Ismaïl.

Sur un autre plan, les délais d'affectation sont conformes aux engagements du wali de Tipasa à propos de ce programme de logements publics locatifs, notamment quand il avait réitéré ses engagements en vue d'attribuer près de 14 000 logements dans le segment logement public locatif en 7 phases, au fur et à mesure de leur réception définitive à la lumière de la finalisation des travaux des VRD, sachant que les chantiers des logements livrés depuis quelques années n'ont pas bénéficié de toutes les commodités, à l'instar des VRD et autres opérations.

A ce titre, le chef de l'exécutif de la wilaya avait annoncé qu'un premier quota de plus de 1 000 logements de type LPL sera livré et attribué au niveau de sept communes de la wilaya et que les listes des bénéficiaires seraient affichées lors du 1er semestre de 2017. Il est clair que cette opération inédite de grande envergure fera le bonheur de milliers de foyers en quête de logements.

Toutefois, le côté cour de cette opération est heureux, et apparemment ce n'est pas le cas du coté jardin, sachant que des manifestations de mécontentement de ceux qui n'ont pas bénéficié de logement altère cette bonne vision de l'initiative de l'Etat ; en effet, Sidi-Amar fut un foyer de tension, où l'affichage des listes de 300 bénéficiaires était à l'origine de ce mécontentement.Mais plusieurs citoyens ne partagent pas cette euphorie négative de ces citoyens mécontents. «La ville de Sidi-Amar, qui vient de bénéficier de 300 logements, n'a jamais connu un tel programme de logements sociaux, on doit s'estimer heureux, car il y a des urgences et des priorités, on ne peut satisfaire tout le monde», clame, outré, un père d'une famille bénéficiaire.

Plus loin dans la ville de Ahmer-el-Aïn, il y a un autre programme qui a été opérationnel, il s'agit de la résorption de l'habitat précaire, qui concerne le relogement de 236 bénéficiaires issus de l'habitat précaire.

Cette opération d'affectation de logements a été suivie de la destruction de l'habitat précaire afin d'éviter une réoccupation des anciens logements.

Selon M. Djamal B., un notable de la ville de Ahmer-el-Aïn, il y a eu confusion dans cette compréhension de l'opération, car les mécontents ne savaient pas qu'il s'agissait de la résorption de l'habitat précaire et croyaient qu'il s'agissait de logements sociaux.

Un autre citoyen nous dira que «la responsabilité de cette confusion ne se situe pas au niveau de la daïra, mais plutôt au niveau des élus de la commune qui étaient censés expliquer cela aux citoyens et éviter que plusieurs citoyens aillent détruire des biens publics et utiliser de la violence pour se retrouver verbalisés ; car ce sont des victimes d'une absence d'information et d'explication au profit du citoyen».

Un autre citoyen dira à ce propos : «Il n'y a pas lieu de s'alarmer, car le recours est possible, chacun a le droit d'introduire un recours.»

Houari Larbi

MOSTAGANEM

Des peines plus sévères pour les cambrioleurs

Les éléments de la police de la 3e Sûreté urbaine sont parvenus à mettre hors d'état de nuire 6 individus impliqués dans plusieurs cambriolages à la cité Abane-Ramdane.

Une bande spécialisée dans des cambriolages par effraction composée de 6 individus âgés entre 21 et 40 ans ont été jugés avant-hier dimanche en comparution directe par le tribunal correctionnel de Mostaganem. Il s'agit de L. H., L. M., B. M., B. M. A., B. M. B. et B. H. tous originaires de la ville de Mostaganem qui ont répondu des chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, et cambriolages. Les faits se sont déroulés pendant le mois de Ramadhan, lorsque cette bande commettra une série de cambriolages dans des appartements appartenant à des émigrés.

L'enquête diligentée par la police a permis d'identifier et d'arrêter les membres de ce réseau organisé et de récupérer tous les objets volés qui se composent d'effets vestimentaires de luxe, d'appareils électroniques et d'autres objets précieux.

Présentés devant le magistrat instructeur en comparution directe en audience, 5 des mis en cause de cette affaire ont été condamnés à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 DA tandis que B. H. le 6e larron de ce réseau a écopé d'1 an de prison ferme assortie d'une amende de 5 millions de centimes.

A. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

Écroué pour avoir scié des troncs d'arbres de la forêt

Les éléments relevant de la Conservation des forêts de Sidi-Bel-Abbès ont, au cours de cette semaine, procédé à l'arrestation d'une personne surprise en train de scier des troncs d'arbres de la forêt de Ktarnia.

Ce sont des citoyens qui ont intercepté cet individu en flagrant délit de destruction et d'atteinte à l'environnement et qui ont alerté la Conservation des forêts. Sur les lieux, cette dernière a épinglé cet homme qui «tranquillement» sciait des troncs d'arbres et les chargeait dans son véhicule de marque Mazda.

Présenté devant le procureur de la République de Sfisef, le mis en cause a été écroué. La Conservation des forêts en est à sa quatrième affaire du genre depuis janvier dernier.

En 2016, elle a été confrontée à 28 affaires similaires et 7 autres pour transport de bois sans autorisation.

A. M.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Ils nous connaissent «comme nos poches»

Par Kader Bakou

Celui qui le dit sait de quoi il parle. La psychologie permet de comprendre les hommes politiques et c'est, justement, la mission des spécialistes. La psychologie politique, une discipline née aux Etats-Unis il y a une soixantaine d'années, étudie la personnalité de ceux qui nous gouvernent. Au sein de la CIA, dans les coulisses des négociations internationales et parmi les équipes des présidentiables, des «profileurs politiques» observent à la loupe les leaders. Ils dissèquent leurs discours, analysent leurs gestes, interrogent leurs collaborateurs et recoupent leurs informations.

Pascal de Sutter a écrit un livre là-dessus, au titre «choquant» de «Ces fous qui nous gouvernent». Le psychologue belge est allé à leur rencontre (Jerrold Post, Aubrey Immelman, David Winter). Pascal de Sutter a aussi interrogé les meilleurs experts mondiaux de la psychologie (Antonio Damasio, Paul Ekman). Son livre est le premier ouvrage en français consacré à la psychologie politique.

Pascal de Sutter est professeur de psychologie et chercheur à l'université de Louvain-la-Neuve en Belgique. Il est aussi et surtout expert auprès de l'Otan pour les questions de psychologie politique. Il sait donc de quoi il parle.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

MUSIQUE

L'hommage des siens à Othmane Bali

***Il a puisé son inspiration de la vie au Sahara, dont il a chanté la beauté durant plus d'une vingtaine d'années, avec ses chansons en arabe, en tamacheq et parfois en français, comme dans la chanson* Soyez les bienvenus.**

Photo : DR

La wilaya d'Illizi a rendu un hommage posthume, samedi dans la soirée, à Othmane Bali, à l'occasion de la commémoration du 12e anniversaire de la disparition de l'artiste targui. Cette commémoration, qui s'est déroulée à la Maison de la culture qui porte aujourd'hui son nom, a été marquée par la reprise, devant une assistance nombreuse constituée de mélomanes, d'amis du chanteur et des autorités locales, de ses meilleures œuvres artistiques. Le public a beaucoup apprécié les chansons du défunt, reprises par la troupe Tindi Fiziou, sous la houlette de l'artiste Ichendi. Un film documentaire sur le parcours de l'artiste a été également projeté au cours de cette soirée. Une réception a été aussi organisée en l'honneur de membres de la famille de Othmane Bali et qui ont, à l'occasion, exprimé leur fierté quant à l'héritage artistique et musical légué par le chanteur et musicien qui a consacré sa vie à valoriser et représenter l'art targui authentique.

Le wali d'Illizi, Moulati Atallah, dans son intervention, a fait état d'un projet artistique en coordination avec les différentes parties concernées, pour la collecte des œuvres artistiques du défunt chanteur et la préservation de la mémoire artistique de la région, dont Bali était une figure de proue, au regard de tout ce qu'il a apporté à l'art targui, en particulier, et à la culture algérienne, en général.

Par ailleurs, une soirée artistique commémorative a été animée dans le village natal du défunt par des vedettes de la chanson targuie et par ses disciples, à l'instar de Abdallah Mesbahi, Chekkal Ahmed et de Miloudi Mohamed, dit Choughli.

Né en 1953 à Djanet (Illizi), Othmane Bali, de son vrai nom Mebarak Othmani, est auteur, compositeur, interprète et musicien (*oud*). Il a puisé son inspiration de la vie au Sahara, dont il a chanté la beauté durant plus d'une vingtaine d'années, avec ses chansons en arabe, en tamacheq et parfois en français comme dans la chanson *Soyez les bienvenus*.

La personnalité artistique d'Othmane Bali était également forgée par l'inspiration de sa mère, la défunte Hadja Khadidjata, elle-même ancienne joueuse de tindi, qui l'a accompagné dans plusieurs de ses voyages à travers le monde. «C'est mon porte-bonheur», disait-il volontiers au sujet de sa mère. Enchaînant en riant : «Elle a déjà fait deux fois le tour du monde avec moi ! Elle m'a même accompagné au Japon !»

Père de cinq enfants dont l'artiste Nabil, Othmane Bali, qui est médecin de formation, est décédé le 17 juin 2005, emporté par les crues de l'oued Djanet. Il a laissé à la postérité de nombreuses œuvres dont les célèbres chansons *Amine Amine, Demaâ, Tanemirt In Allah, Yarekdine Ouline.* Très apprécié à l'étranger, il a enregistré trois albums avec l'Américain Steve Shehan.

K. B.

ANIMATION

Un gala grandiose de Zedek Mouloud à Boudjima

Le chanteur d'expression kabyle, Zedek Mouloud, a animé un grand gala artistique au niveau de la localité de Boudjima, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, dans le cadre du programme d'animation spécial Ramadhan.

Depuis le début des soirées organisées au niveau des établissements Saci par Hakim DJ events, en collaboration avec Berbère Télévision, jamais une telle affluence n'a été enregistrée. Selon les organisateurs, plus de 5 000 tickets ont été vendus à l'occasion de cet évènement artistique exceptionnel et les adeptes du chanteur ont afflué, malgré la distance, des quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment de Bouzeguène, Ouadhias, Iferhounène, Beni Douala, Larbaâ Nath Iraten.

Prévu vendredi à 22h00, le spectacle n'a débuté que vers 23h00 à cause d'une coupure d'électricité survenue juste au moment où les musiciens commençaient à prendre place. Une panne qui n'a pas dissuadé le large public qui a lancé un cri de joie immense lorsque les projecteurs se sont rallumés, annonçant le rétablissement du courant électrique.

Quelques minutes plus tard, Zedek Mouloud fait son apparition sous les applaudissements de l'innombrable foule composée de jeunes et de moins jeunes, qui ont tenu à être présents à Boudjima pour écouter et admirer l'œuvre de cet artiste kabyle, qui donne au verbe la place qu'il mérite dans ses chansons.

Zedek Mouloud commence par interpréter *D kech i d ahbib-iw* et enchaîne avec *Techebhedh a yanebdu*, avant d'exprimer sa vive joie et sa grande reconnaissance à tous ceux qui se sont déplacés pour assister à son concert. Pour la jeunesse, Mouloud Zedek a dédié *A yuliw*, l'une de ses plus belles chansons d'amour qui datent des années 1990, que l'assistance a chantée de bout en bout, avant d'interpréter *Di lehna, Am assa et Ougadhegh*.

Une halte pour rendre hommage à l'une des figures emblématiques de la chanson kabyle, en l'occurrence Matoub Lounès, à travers sa chanson *Slaâvit a yabehri,* que Zedek a chantée avec le public avant de revenir à son riche répertoire et interpréter d'autres titres comme *Zaylal azal qayli, Taqbaylit nni, Taqendourt nni* et *Lamer Bghigh,* dans une ambiance de fête qui s'est prolongée au-delà de 02h00 du matin de samedi.

A tous ces fans qui ne cessaient de demander plus, l'auteur-interprète chante encore *A yidh, Ur yi tadja, Iyaw meqqar a nechdheh* et *A ledzaïr inou*. Il termine en promettant un nouvel album de 17 chansons qui traitent de différents thèmes, qui sortira au début de l'année 2018.

THÉÂTRE

Adda zine el-hedda au Centre culturel algérien à Paris

Une représentation du nouveau spectacle théâtral *Adda zine el-hedda* est programmée pour novembre prochain au Centre culturel algérien à Paris (CCA, France), a-t-on appris samedi à Oran de son auteur Mourad Senouci.

«Ce one-man-show, interprété par Samir Bouanani, sera à l'affiche du CCA avant la fin du mois novembre prochain», a précisé le dramaturge à l'APS.

«Cette programmation intervient dans le cadre des préparatifs de la tournée internationale du spectacle qui prévoit déjà une première sortie en Tunisie vers octobre», a expliqué Mourad Senouci.

La nouvelle comédie est également inscrite pour une tournée nationale qui a débuté samedi soir au Théâtre régional de Mostaganem Djillali-Benabdelhalim. Elle sera ensuite à l'affiche de la salle Ibn-Khaldoun d'Alger (21 juin). Après la fête de l'Aïd El-Fitr, la pièce sera jouée en juillet prochain au Théâtre national d'Alger (TNA) Mahieddine-Bachtarzi. Elle sera ensuite interprétée à Constantine puis de nouveau à Mostaganem qui vit, pour rappel, au rythme des activités de son statut de «capitale du théâtre 2017».

Monodrame inspiré du patrimoine littéraire universel, *Adda Zine El-Hedda* invite le public à vivre l'aventure du jeune Adda, candidat à l'émigration clandestine, qui trouve refuge sur une île suite au naufrage de son navire. Ce spectacle connaît un beau succès auprès du public oranais qui a eu droit à trois représentations depuis la générale donnée en mai dernier. Le tandem Senouci/Bouanani s'était illustré auparavant avec *Metzeouedj Fi Otla* (un mari en vacances), œuvre hilarante ayant franchi le seuil des 200 représentations en Algérie et à l'étranger.

Actucult

THÉÂTRE DE VERDURE LAÂDI-FLICI (ALGER)
Mercredi 21 juin en soirée : La fête de la musique «Made in Bladi» by Cevital. Au programme : Amel Zen, El Dey, Djam, Meziane & Chibane, Freeklane, Raïna Rai, Ryad Aberkane et DJ Boss de Jil FM. Les billets sont en vente au théâtre de verdure au prix de 1 500 DA.
MAISON DE LA CULTURE DE BÉJAÏA
Mercredi 21 juin à 22h : Concert de solidarité de Lounis Aït Menguellet au profit de l'association des diabétiques «Leqser» d'El Kseur.
CENTRE D'ÉTUDES DIOCÉSAIN DES GLYCINES (5, CHEMIN SLIMANE-HOCINE, ALGER)
Mardi 20 juin à 22h30 : Concert de musique «Métamorphoses». Au programme : Des œuvres de Bach, Villa-Lobos, Milhaud, Bartok, Debussy, Fauré, Grieg interprétées à la guitare classique, à la flûte traversière et au violon. Musiciens : Walid Bouchakour, Massine Bouchakour, Sid-Ali Ghida.
MAISON DE LA CULTURE AHMED-AROUA DE KOLÉA (TIPASA)
Mercredi 21 juin : Soirée musicale animée par l'association El-Rachidia de Cherchell et par Nawal Illoul.
BASILIQUE DE NOTRE-DAME-D'AFRIQUE (BOLOGHINE, ALGER)
Jusqu'au 27 juin : Exposition «Semences d'Amour» sur les 99 noms de Dieu, organisée en collaboration avec la fondation Zaphira-Yacef.
Mercredi 21 juin en soirée : Conférence et soirée ramadhanesque. «La nuit des prières. Le Ciel s'ouvre aux communautés chrétienne et musulmane».
Animation : Nadia Sebkhi, auteur de *La danse du jasmin* et invité(es).
23h : Musique spirituelle.
GALERIE DES ATELIERS BOUFFÉE-D'ART (RÉSIDENCE SAHRAOUI, LES DEUX BASSINS, BEN AKNOUN, ALGER)
Jusqu'au 29 juin : Exposition-vente collective d'art figuratif, avec les artistes H'ssicen, Youcef Hafid, Djazia Cherih, Saïda Madi, Bara, Hassiba Hafiz, Djamia ainsi que le céramiste Mohamed Belaïd.
THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)
Jusqu'au 22 juin chaque soir à 22h : Pièce *Babor Ghraq*, texte et mise en scène de Slimane Benaïssa, avec Omar Guendouz, Slimane Benaïssa et Mustapha Ayad.
GALERIE EZZOU'ART DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB-EZZOUAR (ALGER)
Jusqu'au 23 juin : Exposition des artistes plasticiens Mounia Halimi Fernani, Ahmed Seradouni et Maâmar Tazi, sous le thème : «Trio-couleurs, matières, lumières.»
INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER (ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 27 juillet : Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.
MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER-CENTRE)
Jusqu' au 13 juillet : Exposition photographique «Iqbal/arrivées : pour une nouvelle photographie algérienne».
MUSÉE AHMED-ZABANA (ORAN)
Jusqu'au 30 juin : Exposition numismatique intitulée «La monnaie numide algérienne».
INSTITUT CULTUREL ITALIEN
Langue italienne
Cours intensif d'été du 2 au 23 juillet et du 30 juillet au 20 août
Inscriptions jusqu'au 30 juin du dimanche au jeudi 9h-14h
4 bis, Yahi-Mazouni, El-Biar, Alger
Tél.fax : (021) 92 51 91 - 92 38 73
E-mail : amministrazione.iicalgeri@esteri.itiicalgerie.

VERTS D'EUROPE

Benzia présent à la reprise du LOSC

Le LOSC a lancé sa nouvelle saison, hier matin, avec un premier entraînement au niveau du domaine de Luchin (Camphin-en-Pévèle). Une reprise marquée par l'absence du nouvel entraîneur, l'Argentin Marcelo Bielsa à laquelle étaient présents plusieurs joueurs-clés de l'équipe, à l'exemple de l'international algérien Yacine Benzia. Le transfuge de l'OL, blessé en fin de la saison dernière, ne sait pas encore si le club nordiste qui appartient désormais, à l'Hispano-Luxembourgeois Gérard Lopez va le conserver ou non. Lors de sa première saison (2015-2016), Benzia a disputé 25 matchs et inscrit 5 buts suivie d'une seconde année moins prolifique (25 matchs, 3 buts) et marquée par de nombreuses blessures. L'entraîneur de l'époque, Fréderic Antonetti ne lui faisait d'ailleurs que très rarement confiance, induisant l'approche de la fin de l'aventure de Benzia avec les Dogues. La prochaine saison, la troisième du contrat de Benzia qui s'étale jusqu'en 2021, risque d'être encore plus difficile étant donné que le club nordiste a mis le paquet pour se renforcer à tous les niveaux. Le salut de Benzia, absent durant les derniers stages de la sélection, afin de demeurer au LOSC, est que la DNCG décide de priver les Lillois du recrutement à cause de l'absence des garanties financières réclamées au président Gérard Lopez.

M. B.

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (PHASE DES POULES, GROUPE B, 4e JOURNÉE) : CE SOIR (23H) AU STADE DU 5-JUILLET, MC ALGER-MBABANE SWALLOWS (SWAZILAND)

Le Doyen lance ses «finales» !

Le Mouloudia jouera sa saison en une petite dizaine de jours: ce soir, en Coupe de la CAF à l'occasion de la venue des Swazilandais de Mbabane Swallows, samedi prochain, en Coupe d'Algérie, lors des demi-finales face à l'ES Sétif puis le vendredi 30 juin lorsque Hachoud et consorts accueilleront, à nouveau en phase de poules de la C2 africaine, les Sud-Africains de Platinum Stars.

Photo : DR

«L'appétit vient en mangeant», dit-on. Et ce MCA 2017 semble avoir faim. Tellement faim que l'équipe entraînée par Kamel Mouassa s'est «attablée» pour déguster trois menus qui n'ont rien de fretin. Le premier ayant fini dans le panier des Sétifiens qui ont raflé le titre national au nez et à la barbe des Mouloudéens, ces derniers vont désormais se consacrer à deux trophées pour lesquels le peuple du Mouloudia voue respect et amour. Une Coupe de la CAF que le club de la capitale n'a jamais réussi à attirer dans sa vitrine malgré deux tentatives consécutives (en 2007 et en 2008) avortées, dès le second tour, par les Nigérians de Kwara United et les Egyptiens de Haras El-Houdoud, ainsi qu'une Coupe d'Algérie où le Doyen visera une dixième (10e) finale.

Pari osé d'un ensemble mouloudéen que beaucoup d'observateurs, et même ses propres supporters, ont du mal à reconnaître afin de mieux apprécier son parcours et prévoir son avenir. Constamment renouvelé, le team drivé depuis novembre dernier par Kamel Mouassa a montré durant cette saison étirée, plusieurs visages. Un début pimpant sous Djamel Menad (5 victoires, deux nuls et deux défaites) confirmé à l'arrivée de l'ex-driver de la JSK puis un long passage à vide enclenché au lendemain du symbolique sacre en décembre(champion d'automne), ensuite un regain de forme juste après la claque subie devant l'Aigle noir au stade du 5-Juillet lors du match-tournant de la saison. L'arrivée du jeune Zakaria Mansouri (ex-Paradou AC) n'était pas la seule explication de ce renouveau terni par les sautes d'humeur et les scandales provoqués par certains joueurs (Mokdad entre autres), mais surtout par les innombrables blessures déplorées. A un moment de la saison, le staff technique a dû « bricoler » pour assurer la couverture défensive sur le flanc gauche ou bien décaler un milieu offensif au poste d'avant-centre. Aux défections de Boudbouda, Seguer, Bouguèche, Nekkache, Zerdab et autre Demmou et Azzi s'ajoutait une certaine nonchalance des joueurs qui crèchent sur le banc des remplaçants. La valeur d'un élément comme Djamaouni, attaquant sur lequel Mouassa a misé fort, ne s'est jamais traduite sur le terrain. L'ancien buteur de la Ligue 2 Mobilis a comme été asphyxié par la pression béante qui enveloppait le club algérois. Une tension qui, à un moment de la saison, a failli provoquer la coupure entre les fans et les joueurs dès lors que ces derniers ont osé, lorsqu'il leur arrivait de marquer(le MCA a inscrit en championnat 38 buts dont 7 du seul Abderrahmane Hachoud, un défenseur), aller défiler avec le responsable de la section, le très décrié Omar Ghrib.

Dix jours pour tout gagner ou tout perdre

L'accalmie retrouvée, le Mouloudia d'Alger a repris ses bonnes habitudes malgré le fait que certains de ces joueurs-cadres aient manqué à l'équipe en raison de blessures ou pour cause de méforme. Mouassa ayant, devant le finish étouffant imposé à son équipe, trouvé l'équation de faire tourner un effectif réduit à sa plus juste expression sans vraiment altérer dangereusement les ambitions du club sur les trois tableaux. La seconde place en championnat dans la poche, et la seconde posture en phase de poules de l'épreuve continentale assurée, les Vert et Rouge se doivent désormais de conclure. Ce soir, face à des Swazilandais modestes mais imprévisibles, seule la victoire sera belle. Un succès qui permettrait aux camarades de Derrardja de prendre option pour les quarts de finale et pourquoi pas reprendre le leadership du groupe B sachant que le MCA aura également à accueillir les Platinum Stars lors de la cinquième journée avant de boucler ce mini-championnat par un déplacement, qui pourrait s'avérer de pure formalité, à Sfax. L'issue favorable de la joute de ce soir est tellement vitale que son impact sera positif pour engager l'avant-dernière bataille en Coupe d'Algérie, samedi soir à Bologhine contre l'ESS. Le coach mouloudéen était, en ce sens, le premier à avertir son groupe sur un quelconque relâchement en cette période précise de la saison. « Si on gagne face à Mbabane, on sera à 95% qualifiés aux quarts de finale. C'est dire l'importance de ce match pendant lequel l'erreur n'est pas permise», assurait le natif de Guelma lors de l'entame de la mise au vert de l'équipe, dimanche, au CTN/FAF de Sidi Moussa. Une phase cruciale pour un MCA qui, somme toute, jouera sa saison en une petite semaine durant laquelle la victoire doit appeler la victoire.

M. B.

SON PRIX FIXÉ À 300 DA

30 000 billets imprimés, le double attendu

La direction du complexe olympique Mohamed-Boudiaf a décidé d'imprimer 30 000 tickets en vue de la rencontre de ce soir entre le MCA et les Swazilandais de Mbabane Swallows. Le prix unitaire a été fixé à 300 dinars alors que l'opération de vente des billets aura lieu aujourd'hui au niveau des guichets du stade du 5-Juillet. Une affluence plus nombreuse est attendue à l'occasion de cette confrontation déterminante pour la qualification aux quarts de finale de la Coupe de la CAF. le changement de l'horaire du match mais surtout l'optique des demi-finales de la Coupe d'Algérie, samedi prochain, face à l'ESS, inciteront certainement les fans du Mouloudia à investir en grande masse les travées du temple olympique d'Alger.

M. B.

KAMEL MOUASSA JOUE MBABANE ET PRÉPARE L'ESS :

«Un échec mettra l'équipe en mauvaise posture»

● **En stage bloqué à Sidi-Moussa pour préparer sa rencontre africaine, face à Mbabane Swallows, le coach Mouassa était assez serein pour ce rendez-vous. Le coach mouloudéen n'a pas cessé d'avertir ses joueurs contre tout excès de confiance, car les visiteurs vont se déplacer à Alger dans le but de créer la surprise.**

Le technicien mouloudéen souhaite voir son groupe accomplir le même parcours que lors de la phase aller au cours de laquelle son équipe ne s'est pas inclinée. «Nous allons recevoir un concurrent direct dans la course aux quarts de finale. De ce fait, on n'a pas droit à l'erreur. Il faut absolument gagner ce duel, car la victoire nous permettra de mettre un pied au prochain tour», dira Mouassa qui ne veut surtout pas céder le moindre point à domicile. «Un échec face à Mbabane mettra l'équipe en mauvaise posture. Il reste encore deux matchs pour se qualifier, je ne veux pas qu'on se complique la tâche. Alors faisons le nécessaire pour que le match tourne en notre faveur», affirme l'entraîneur du club de la capitale.

Les craintes du staff

Malgré son optimisme, le staff technique du MCA nourrit quelques craintes, notamment après le revers de l'équipe face à l'USM Bel-Abbès. Ce jour-là, les camarades de Gourmi ont multiplié les erreurs encaissant trois buts en moins de six minutes. «Je ne tolère pas que des joueurs qui ont un statut professionnel commettent des erreurs de débutants. Face à l'USMBA, mon équipe a été méconnaissable. Il fallait être très concentré de la première à la dernière minute de la partie, sachant que le moindre égarement se paye cash», avoue Mouassa, qui craint les contre-attaques de Mbabane. Le premier responsable à la barre technique du MCA a un autre souci, celui du relâchement induit par la fatigue. Le Championnat national a connu un prolongement dû à la mise à jour des matchs de retard, alors qu'habituellement, en cette période de l'année, les joueurs sont en vacances. «Je tente de motiver mes joueurs par le challenge africain. C'est vraiment difficile de maintenir la concentration des joueurs et surtout de respecter le programme des entraînements en cette période de chaleur et du mois de jeûne», relève-t-il avant d'enchaîner : «Les matchs de haut niveau se gagnent souvent au mental et mes joueurs l'ont prouvé. Ils ont tout le temps répondu présents dans ce type de confrontations. Ceci sans oublier, bien sûr, l'apport du public qui sera déterminant. Lorsqu'on est soutenu par le public du Mouloudia, on se sent pousser des ailes.»

L'Entente de Sétif dans les esprits

Le fait que la demi-finale de la Coupe d'Algérie contre Sétif intervienne seulement à quatre jours après la confrontation africaine, une autre échéance importante pour Mouassa et tous les Mouloudéens, ne dérange pas le coach algérois. «Une fois le match face à Mbabane sera classé, on se focalisera sur la demi-finale de la Coupe d'Algérie, je ne souhaite pas me projeter dans ce match avant», estime Mouassa qui croit que le Mouloudia est bien placé pour animer la finale du 5-Juillet prochain.

A. A.

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS-GARÇONS (DEMI-FINALE) : CE SOIR (22H30) AU STADE DU 20-AOÛT,

CR BELOUIZDAD-USM BEL-ABBÈS

Laâqiba-Mekerra, l'inédite explication !

Le CR Belouizdad et l'USM Bel-Abbès s'affronteront ce soir (22h30) au stade du 20-Août-1955 d'Alger dans un match qui promet en intensité pour se disputer une place en finale de la Coupe d'Algérie de football.

Le Chabab qui court derrière «Dame Coupe» depuis 2009 et son dernier trophée remporté aux dépens du CA Bordj Bou Arréridj, aura à cœur de valider son passage à la 10e finale de son histoire et du coup espérer mettre fin à une longue traversée du désert. Le CRB, qui compte 6 Coupes d'Algérie dans son escarcelle, n'aura pas droit à l'erreur, de surcroît devant son public, assoiffé de consécrations. «Le fait de jouer chez nous et devant nos supporters constitue déjà un avantage. Le faux pas est interdit d'autant qu'il y a une finale en jeu. Le match sera difficile et très disputé face à une belle équipe de Bel-Abbès. Nous n'allons rien lâcher et tout faire pour aller en finale», a indiqué le capitaine belouizdadi Tarek Cherfaoui.L'entraîneur marocain du CRB Badou Zaki, qui va, en cas d'élimination, diriger son dernier match avec le Chabab puisqu'il va rejoindre l'IR Tanger (Maroc) cet été, espère entrer dans l'histoire du club et offrir un trophée tant désiré par les amoureux des Rouge et Blanc. Le club phare de Laâqiba a remporté la Coupe d'Algérie en 1966, 1969, 1970, 1978, 1995 et 2009, perdant en finale lors des éditions de 1988, 2003 et 2012.

De son côté, l'USM Bel-Abbès, véritable révélation de la saison avec une 4e place au classement final de la Ligue 1, abordera ce match avec l'intention de déjouer les pronostics et créer la surprise, d'autant qu'en championnat, les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouazzani ont pu revenir avec la victoire du stade du 20-août (0-1) en octobre dernier, dans le cadre de la 8e journée. Toutefois, cette demi-finale ne se présente pas sous de bons auspices pour la formation de la Mekerra, confrontée à une crise interne qui a poussé certains joueurs à boycotter les entraînements pour réclamer leurs arriérés, à la veille de ce rendez-vous capital.

Photo : DR

L'USMBA, fondée en 1933, ne compte à son palmarès qu'une Coupe d'Algérie décrochée en 1991 aux dépens de la JS Kabylie (2-0). Depuis, les gars de l'Ouest ont eu un parcours mitigé dans l'épreuve populaire. L'autre enjeu de cette rencontre est une qualification à la prochaine Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

En effet, la deuxième demi-finale de la Coupe d'Algérie mettra aux prises le MC Alger et l'ES Sétif, soit le vice-champion d'Algérie face au champion, le 24 juin au stade Omar-Hamadi d'Alger (22h30). Les deux équipes représenteront l'Algérie en Ligue des champions d'Afrique en 2018.

TAREK CHERFAOUI (CAPITAINE DU CR BELOUIZDAD) :

«On est sur le point de marquer l'histoire du club»

Après plusieurs semaines d'attente, la rencontre CR Belouizdad-USM Bel-Abbès, comptant pour la demi-finale de la Coupe d'Algérie, qui avait fait couler beaucoup d'encre en raison de sa domiciliation, aura finalement lieu aujourd'hui, dans la soirée, au stade du 20-Août de Belouizdad.

Une rencontre que les supporters du vieux quartier de Laâqiba préparaient depuis longtemps avec comme ambition, d'aller en finale et soulever le trophée qui leur échappe depuis 2009, alors que la dernière finale perdue remonte à 2012 face à l'ES Sétif. Tandis que les gars de la ville de la Mekerra espèrent franchir l'écueil du Chabab pour atteindre la finale et tenter de soulever leur seconde coupe après celle remportée en 1991. «Tout le monde est concentré sur le match, puisque c'est le rendez-vous le plus important de la saison pour nous. On est sur le point de marquer l'histoire du club, donc on sent une grande responsabilité sur nos épaules (...) On va jouer devant notre public et sur notre propre terrain, donc il ne va pas y avoir une grande difficulté. En quelque sorte, on n'aura pas le droit à l'erreur. Donc, on imagine que le match sera serré puisque l'USMBA viendra jouer le tout pour le tout, et pour notre part, qu'ils soient certains, nous n'allons pas les lâcher», a déclaré Tarek Cherfaoui sur les colonnes du quotidien *Compétition*, qui fera son retour à l'occasion de cette demi-finale face à l'USMBA après avoir repris de sa blessure. Les joueurs du Chabab sont décidés à sauver leur saison avec une qualification en finale avant de tenter de soulever le trophée.

Ahmed A.

ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (U20)

L'EN en stage précompétitif du 22 au 28 juin à Tlemcen

La sélection nationale d'athlétisme des moins de 20 ans (U20) filles et garçons, effectuera un stage précompétitif du 22 au 28 juin à Tlemcen en vue des 13es championnats d'Afrique de la catégorie prévus au même lieu du 29 juin au 2 juillet, a annoncé la fédération algérienne d'athlétisme (FAA) sur sa page officielle Facebook. Les 53 athlètes qualifiés dont 27 garçons sont attendus le 22 juin à 10h30 pour un déplacement par route pour Tlemcen, précise la même source. Durant cet ultime stage, les athlètes auront à se familiariser avec la piste du stade de Lala Setti et «prendre leurs repères pour aborder ces championnats dans les meilleures conditions», souligne l'instance fédérale.

Publicité

BASKET-BALL : COUPE D'ALGÉRIE SENIORS MESSIEURS (1/2 FINALES)

Le GS Pétroliers rejoint l'US Sétif en finale

Le GS Pétroliers (tenant du trophée) rencontrera l'US Sétif en finale de la coupe d'Algérie de basket-ball seniors-messieurs pour la 2e année consécutive, après sa victoire devant le NB Staouéli par 75-56, en demi-finale disputée dimanche soir à Si Mustapha (Boumerdès). Pétroliers et Sétifiens s'étaient affrontés en finale de l'édition 2015-2016, remportée, rappelle-t-on, par le GSP (67-63). Lors de la 1re demi-finale jouée samedi, l'US Sétif a créé la sensation en battant le CRB Dar Beïda par 64 à 62, disputant ainsi sa 2e finale de rang en coupe d'Algérie. L'USS avait également atteint la finale du championnat en 2014-2015, perdue toujours devant le GSP. La finale de la coupe d`Algérie de basket-ball 2016-2017 (messieurs) aura lieu le 5 juillet à Alger.

Résultats

CRB Dar Beïda-US Sétif 62-64
GS Pétroliers-NB Staouéli 75-56

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS-DAMES (1/2 FINALES)

La JF Kouba accède à la 1re finale de son histoire

Les basketteuses de la JF Kouba ont accédé à la première finale de Coupe d'Algérie de leur histoire, en s'imposant largement devant le RC Bordj Bou-Arréridj sur le score de 74 à 44, en demi-finale disputée dimanche soir à la salle de Staouéli (Alger). En finale, prévue le 5 juillet à Alger, les Koubéennes seront opposées aux Marines d'Hussein-Dey qui se sont imposées devant le GS Pétroliers (67-60), lors de la 1re demi-finale disputée samedi.

Résultats

GS Pétroliers-Hussein-Dey Marine 60-67
JF Kouba-RC Bordj Bou-Arréridj 74-44

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ (MISE À JOUR DE LA 6e JOURNÉE)

JF Kouba-MT Sétif, ce soir

Le tomber de rideau du tournoi des play-off, comptant pour le championnat d'Algérie féminin de basket-ball, aura lieu ce soir (22h30) avec le déroulement du match en retard, sans enjeu et sans aucune incidence sur le classement général, opposant à la salle du Gué de Constantine (Alger), les formations de la JF Kouba au MT Sétif. Le sort du championnat a été scellé mardi dernier, avec le sacre du GS Pétroliers pour la 5e année consécutive en battant son principal concurrent, Husseïn-Dey Marines (69-66).

Start (ce soir, 22h30)

JF Kouba-MT Sétif
Joué le 13 juin
GS Pétroliers-Husseïn-Dey Marines 69-66

FOOTBALL

ESPAGNE

À peine reconduit, Florentino Pérez affronte le brûlant cas Ronaldo

Florentino Pérez, reconduit hier sans concurrent à la présidence du Real Madrid, doit s'atteler à retenir Cristiano Ronaldo, sur fond de rumeurs de départ de son quadruple Ballon d'Or portugais.

«Une seule candidature ayant été déposée (...), M. Florentino Pérez Rodriguez est proclamé Président du Real Madrid», a annoncé le club merengue sur son site internet dans la nuit de dimanche à lundi. La proclamation de ce nouveau mandat après 15 ans (2000-2006 et depuis 2009) à la tête du club champion d'Europe devait être officialisée lors d'une cérémonie au stade Santiago-Bernabeu, hier en fin d'après-midi. Le mandat de Perez, 70 ans et puissant magnat du BTP réputé très proche des cercles de pouvoir économique et politique, commence en tout cas par un dossier brûlant: les menaces de départ de son attaquant-vedette Cristiano Ronaldo, après huit années au Real. Actuellement en Russie pour participer à la Coupe des Confédérations avec l'équipe nationale portugaise, «CR7» aurait, selon le quotidien sportif espagnol *Marca*, déclaré à ses coéquipiers : «Je pars du Real, c'est décidé et c'est irréversible.» Auparavant, le quotidien sportif portugais *A Bola* avait assuré que Florentino Pérez avait déjà été mis au courant de sa décision. La rumeur est apparue peu après l'annonce d'une enquête du parquet espagnol pour une éventuelle fraude fiscale de Cristiano Ronaldo d'un montant de 14,7 millions d'euros, une enquête qui l'aurait exaspéré. Les commentateurs sportifs espagnols n'écartent pas qu'il cherche ainsi à faire pression sur le club pour qu'il assume une partie de l'éventuelle amende qui en découlerait, comme le FC Barcelone l'a fait pour Lionel Messi. Mais depuis vendredi, Ronaldo n'a rien dit. Et surtout, il n'a pas démenti, ce qui inquiète

Photo : DR

les supporters. Le président devait lui s'exprimer dans la soirée à la radio pour évoquer le cas Ronaldo, qu'il avait lui-même fait venir au Real en 2009 en provenance de Manchester United. A l'époque, le transfert du jeune Portugais de 23 ans auréolé de son premier Ballon d'Or était devenu le transfert le plus cher de l'histoire, à 94 millions d'euros.

L'effet d'une bombe

Or, les Red Devils de Manchester feraient justement partie des clubs susceptibles de racheter Ronaldo, après huit ans et trois Ballons d'Or supplémentaires, pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros. Sans oublier une clause libératoire estimée par la presse à... 1 milliard d'euros si plusieurs clubs se manifestent. Le Paris SG, le Bayern Munich et Chelsea font également partie des destinations possibles. Le départ du Portugais ferait l'effet d'une bombe pour le club, qui perdrait le meilleur buteur de son histoire. D'autant qu'à 32 ans, ménagé par Zinedine Zidane, il a continué à sculpter sa légende en se montrant décisif dans l'obtention de la douzième Ligue des champions du Real, avec un doublé en finale face à la Juventus Turin le 3 juin et en devenant le premier à dépasser la barre des 100 buts dans l'épreuve-reine européenne. «Pour être le meilleur champion du monde, il ne faut pas avoir que les grands clubs et Messi, il faut aussi avoir Cristiano Ronaldo», a déclaré aussi dimanche soir à la radio le président de la Liga, Javier Tebas. Tebas s'est ensuite dit certain de l'«innocence» de Ronaldo. Le Real l'a aussi prudemment soutenu, déclarant dans un communiqué être «convaincu que notre joueur Cristiano Ronaldo démontrera sa totale innocence dans ce processus». La réaction est toutefois plus froide que celle du Barça, qui avait lancé sur les réseaux sociaux le slogan «Todos somos Messi» (nous sommes tous Messi), avec peu d'égards vis-à-vis des juges. Les déclarations de Florentino Pérez sont donc très attendues: va-t-il tenter d'apaiser Ronaldo, une source inépuisable de merchandising et de prestige, ou au contraire le laisser partir ? Rien ne dit que le Real choisira de conserver son attaquant. En 2013, le Portugais avait déjà obtenu une augmentation substantielle après avoir ouvertement «boudé». Depuis sa prolongation en novembre jusqu'en 2021, Ronaldo est, selon Forbes, le sportif le mieux payé du monde, avec 93 millions de dollars (83 millions d'euros) en 2016-2017. Le quotidien espagnol *As* se penche en tout cas déjà sur les remplaçants possibles, évoquant le prometteur Français Kylian Mbappé (Monaco, 18 ans), l'Argentin Paulo Dybala (Juventus, 23 ans) ou le Polonais Robert Lewandowski (Bayern Munich, 28 ans).

CROATIE

Modric visé par une enquête pour faux témoignage

La star croate du Real Madrid Luka Modric est visé par une enquête pour faux témoignage, consécutive à sa déposition dans un scandale de corruption qui ébranle le football croate, a annoncé hier le parquet. Sans citer son nom, mais en donnant son âge ainsi que les détails sur sa carrière, le parquet d'Osijek (est) a expliqué que l'enquête visait le témoignage du joueur concernant son transfert en 2004 du Dinamo Zagreb au club anglais de Tottenham. Luka Modric, 31 ans, a témoigné le 13 juin à Osijek au procès de Zdravko Mamic, 57 ans, homme fort du football croate, soupçonné de nombreuses malversations.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le nouveau stade de Touggourt sera prêt pour la prochaine saison

Le nouveau stade de football de Touggourt, d'une capacité de 10 000 places, sera prêt et opérationnel pour la prochaine saison sportive (2017-2018), a-t-on appris hier auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Ouargla.

Cette nouvelle installation sportive, qui disposera aussi d'une piste d'athlétisme, sera mise en exploitation aussitôt l'ensemble de ses travaux achevés, sachant qu'une correspondance a été déjà adressée à la commission de sécurité et d'homologation des stades pour son inspection, a affirmé le DJS, Boubekeur Chethouna. Le projet, qui a nécessité un investissement public de 370 millions DA au titre du Fonds spécial de développement des régions du Sud, est grandement attendu par les professionnels du secteur pour contribuer à la promotion de la pratique du football et l'émergence de jeunes sportifs talentueux dans la région. Le DJS de Ouargla a, par ailleurs, souligné les efforts déployés pour le développement de cette discipline sportive et ayant permis à la wilaya de disposer actuellement de 21 stades dotés d'une pelouse synthétique, ainsi que de 45 petits stades de proximité à travers ses différentes communes. S'agissant des autres structures de sports projetées, neuf (9) installations entre piscines et bassins de natation devront entrer en service au début du mois de juillet prochain, afin de permettre à une large frange de jeunes de pratiquer la natation, a fait savoir M. Chethouna en précisant que leurs équipements ont été déjà acquis. Un stage de formation a été organisé cette année en faveur de 80 personnes appelées à assurer l'encadrement de ces installations sportives, selon le même responsable.

UN CHASSEUR SYRIEN ABATTU PAR L'ARMÉE US

Moscou suspend la communication militaire avec Washington en Syrie

La Russie a annoncé lundi son intention de pointer ses missiles vers tout avion de la coalition internationale survolant la Syrie et avoir suspendu son canal de communication militaire avec Washington après la destruction d'un chasseur syrien par un avion américain.

La Russie est impliquée militairement aux côtés du régime de Bachar al-Assad dans la guerre en Syrie, alors que les Etats-Unis soutiennent et arment une alliance arabo-kurde rivale et des rebelles syriens.

Ces développements marquent une nouvelle escalade dans le conflit impliquant différents acteurs régionaux et internationaux ainsi que des groupes terroristes sur un territoire morcelé, et éloignent la perspective d'une solution négociée.

En plus de l'incident américano-syrien, l'Iran, autre allié du gouvernement syrien, a tiré pour la première fois dimanche des missiles contre des cibles du groupe terroriste en Syrie.

Avec ses annonces, la Russie fait un pas de plus dans la confrontation avec les Etats-Unis. Son entrée en force en 2015 sur le champ de bataille en Syrie laissait déjà présager d'une «guerre par procuration» entre les deux grandes puissances. Et le bombardement américain en avril d'un aéroport militaire syrien avait accentué cette rivalité.

Le ministère de la Défense a ainsi indiqué que les «avions et les drones de la coalition internationale repérés à l'ouest de l'Euphrate seront suivis et considérés comme des cibles par les moyens terrestres de défense antiaérienne et par les moyens aériens».

La Russie dispose de systèmes de défense anti-aérienne S-300 et S-400 déployés en Syrie, ainsi que de dizaines de chasseurs et de bombardiers opérant en soutien à L'armée syrienne.

Le ministère russe de la Défense a en outre annoncé la suspension des canaux de communication existants avec les Etats-Unis dans le cadre du mémorandum sur la prévention des incidents aériens en Syrie. Moscou considère les actions de Washington comme un «non-respect délibéré» de cet accord signé en 2015.

Moscou accuse Washington de n'avoir pas «prévenu» l'armée

Photo : DR

russe qu'elle allait abattre l'avion, et exige une «enquête» sur cet incident.

Le ciel syrien est encombré par les avions de l'armée syrienne, ceux de la Russie, ceux de la coalition internationale et parfois ceux de la Turquie voisine.

Dimanche Damas et Washington se sont accusé mutuellement de provocation dans l'incident aérien.

L'armée syrienne a annoncé qu'un avion de la coalition internationale avait abattu un de ses avions de combat alors «qu'il menait une mission contre Daesh» dans la province de Raqa (nord). La coalition a dit qu'il s'agissait d'une riposte à des frappes aériennes sur «les Forces démocratiques syriennes» (FDS) soutenues par les Etats-Unis.

L'incident s'est déroulé à une quarantaine de km au sud-ouest de la ville de Raqqa, chef-lieu de la province du même nom et principal fief de Daesh en Syrie que les FDS tentent de capturer depuis des mois.

Dans cette même zone, des affrontements ont opposé pour la première fois des troupes progouvernementales et les FDS, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Il n'y avait plus de combats lundi.

Cette escalade survient au moment où les troupes syriennes se trouvent dangereusement proches de zones contrôlées par des forces soutenues par les Etats-Unis, aussi bien dans le nord que dans le sud-est syrien.

L'armée progresse sur trois fronts nord, centre, sud et se dirige vers la province de Deir Ezzor (est), qu'elle espère reprendre aux terroristes de Daesh.

D'après Sam Heller, un expert de la Syrie auprès de The Century Foundation, ces incidents doivent être considérés comme isolés.

«Aucune partie ne veut délibérément provoquer une escalade, mais quand il y a ce genre de heurts, cela peut aboutir à une escalade accidentelle», selon lui.

Dans la province de Raqqa, le régime ne participe pas à l'offensive menée par les FDS pour s'emparer de la ville éponyme mais veut à travers cette région parvenir à la province pétrolière de Deir Ezzor.

Pour gagner cette province, son armée progresse également sur deux autres fronts: dans le désert syrien (centre), où il a chassé Daesh de plusieurs localités, et à la frontière irakienne dans le sud-est.

MALI

4 assaillants tués dans l'attaque terroriste près de Bamako

Cinq suspects ont été arrêtés et quatre assaillants ont été tués après l'attaque, dimanche, visant des étrangers près de la capitale malienne Bamako, a-t-on annoncé hier de source sécuritaire.

«Quatre assaillants ont été tués et cinq autres faits prisonniers. C'est le nouveau bilan», a déclaré le ministre malien de la Sécurité, le général Salif Traoré, cité par l'AFP.

Un précédent bilan dans la nuit de dimanche à lundi faisait état d'au moins quatre assaillants tués dans cet attentat contre le campement Kangaba, un vaste «écolodge» et site de détente situé en périphérie de Bamako.

L'attaque a fait deux morts parmi les civils.

«Nous avons pu extraire ou exfiltrer près de 36 clients ou travailleurs du campement», a indiqué dans la nuit le général Traoré. Parmi ces personnes figurent notamment 14 Maliens, 13 Français, deux Espagnols, deux Néerlandais et deux Egyptiens, selon le ministère.

Les forces spéciales maliennes ont été soutenues dans leur intervention par les militaires français et la mission de l'ONU au Mali (Minusma).

APS

CRISE DU GOLFE

Le Qatar exclut toute discussion avant une levée du «blocus»

Le ministre qatari des Affaires étrangères a exclu toute négociation sur la crise du Golfe tant que l'Arabie Saoudite et ses alliés n'auront pas levé «le blocus» qu'ils imposent à son pays.

Alors que la crise est entrée lundi dans sa troisième semaine, cheikh Mohamed ben Abderrahmane Al-Thani, défiant, a présenté comme «un acte d'agression» les sanctions imposées au Qatar par ses voisins et il a fait de leur levée «un préalable» à toute négociation.

«Que cela soit très clair pour tout le monde: une négociation doit se faire de manière civilisée et devrait être lancée sur des bases solides et non sous la pression ou le blocus», a déclaré le ministre à des journalistes à Doha.

«Tant que le Qatar est sous blocus, il n'y aura pas de négociation. Ils doivent lever le blocus», a-t-il répété à l'adresse des voisins du Qatar. Le royaume saoudien, les Emirats et Bahreïn ont, tout comme l'Égypte, rompu le 5 juin toutes leurs relations avec le Qatar qu'ils accusent de «soutenir le terrorisme» et de se rapprocher de l'Iran, leur grand rival régional. Les trois pays du Golfe ont également fermé leur espace aérien et leurs frontières maritimes avec le Qatar, dont l'unique frontière terrestre qu'il partage avec l'Arabie Saoudite a été fermée.

Parmi les mesures annoncées, les trois monarchies du Golfe ont donné 14 jours aux citoyens qataris pour quitter le territoire et ont rappelé leurs propres ressortissants vivant au Qatar.

Le chef de la diplomatie qatarie a indiqué que Doha n'avait reçu jusqu'ici aucune demande spécifique de ses adversaires, ni des pays qui se sont proposés pour trouver une solution diplomatique à la crise, dont le Koweït, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

«Pourquoi n'ont-ils pas encore soumis leurs demandes ?», s'est interrogé le ministre, avant d'ajouter : «Il n'y a pas de base solide à ces demandes, c'est pourquoi ils ne les ont pas encore soumises».

Il a affirmé que l'impact économique de la crise sur le Qatar était jusqu'ici minime. Mais «nous ne prétendons pas vivre en parfait état», a-t-il admis.

Il a estimé que la crise avait eu un impact sur des pays hors de la région, citant la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, «des alliés importants du Qatar». «Les mesures prises contre le Qatar affectent directement les intérêts de ces pays».

ARABIE SAOUDITE

Des embarcations rapides s'approchent d'un gisement pétrolier saoudien

La marine de guerre saoudienne est intervenue pour empêcher des embarcations rapides de s'approcher d'un gisement pétrolier saoudien dans le Golfe, a annoncé lundi le gouvernement saoudien.

Des armes ont été trouvées sur l'une des embarcations qui a été saisie par la marine saoudienne au moment où la tension persiste entre l'Arabie saoudite d'une part et le Qatar et l'Iran de l'autre, selon l'AFP. L'incident s'est produit vendredi vers 20h30 heure locales ,a précisé le gouvernement saoudien dans un communiqué.

Trois petites embarcations sont entrées dans les eaux territoriales saoudiennes en se dirigeant à «grande vitesse» vers le gisement pétrolier offshore de Marjan, selon Ryad. La marine saoudienne a procédé à des tirs de sommation et a réussi à immobiliser l'une des embarcations alors que les deux autres ont pris la fuite.

«Des armes destinées à des actions subversives» ont été saisies dans l'embarcation immobilisée, selon la même source qui indique que les trois embarcations portaient des drapeaux blanc et rouge.

L'Iran a accusé l'Arabie saoudite d'avoir tué samedi un pêcheur iranien dont le bateau serait entré dans les eaux saoudiennes, selon la même source.

Les autorités iraniennes ont parlé de deux bateaux de pêche et indiqué qu'elles étaient sans nouvelles de l'une des deux embarcations. Mais on ignore s'il s'agit du même incident.

Les Gardiens de la révolution, l'armée d'élite d'Iran, ont accusé Ryad d'être «impliqué» dans les attentats du 7 juin à Téhéran qui avaient fait 17 morts, les premiers en Iran revendiqués par le groupe terroristes Daesh.

Le Golfe est en outre plongé dans une crise diplomatique depuis le 5 juin lorsque l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et plusieurs autres pays ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar, qu'ils accusent de «soutenir le terrorisme» et de se rapprocher de l'Iran.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

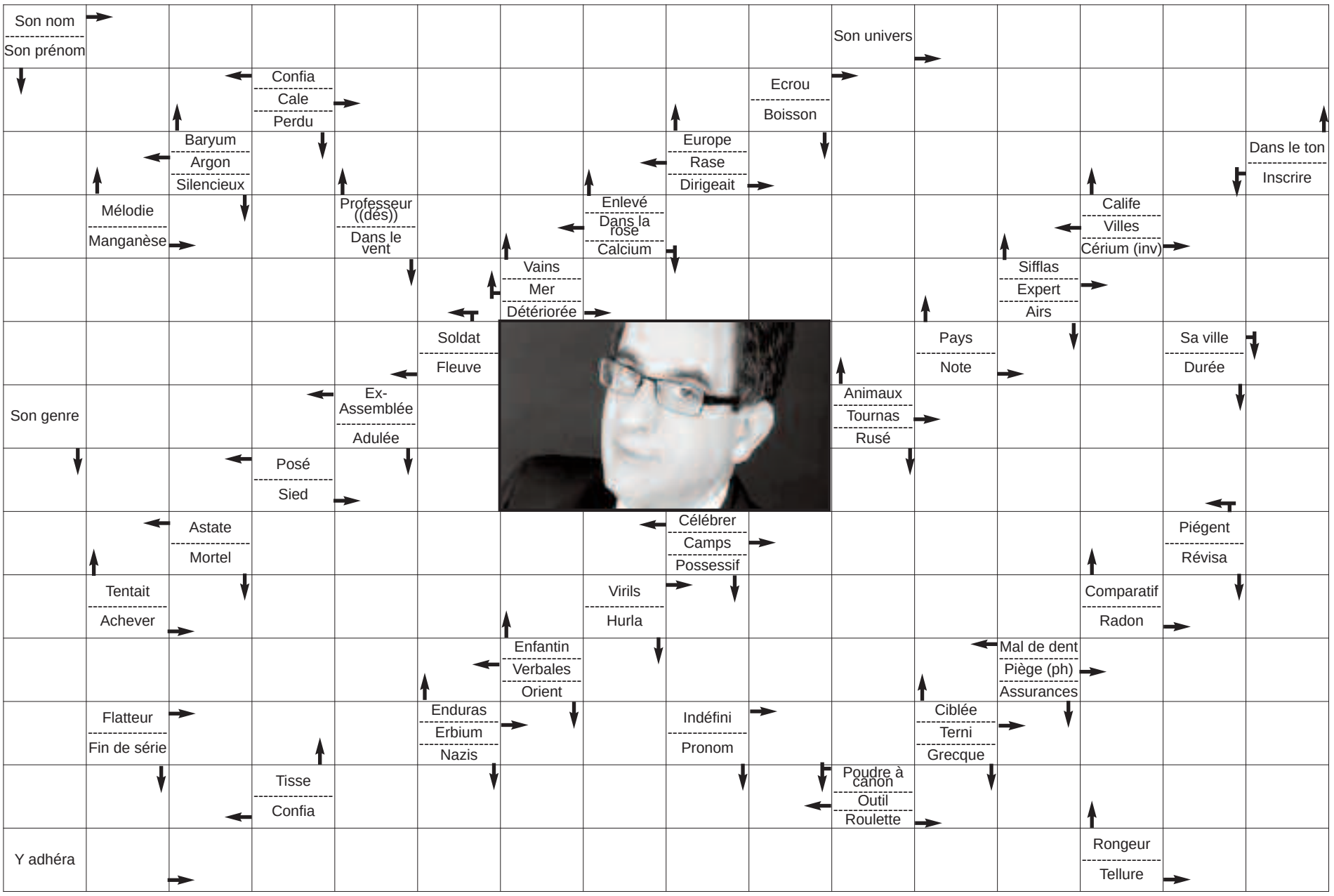

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de cinq œuvres de Otokar Brezina. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Auteur français»

R	U	O	S	S	E	D	E	U	L	S	D
C	R	T	C	A	M	U	S	Q	E	E	U
E	E	T	L	A	M	U	S	I	S	T	T
S	B	N							A	C	E
L	L	E							R	E	M
E	A	D							C	T	P
S	S	I							H	I	L
L	N	C	C	O	L	A	E	B	U	A	E
O	I	A	M	S	E	L	X	U	E	I	R
I	N	T	A	I	N	S	M	Y	S	T	E

1- LES ARCHITECTES DU TEMPLE
2- AUBE À L'OCCIDENT
3- LA MUSIQUE DES SOURCES
4- LES LOINTAINS MYSTÉRIEUX
5- LES MAINS

MOT RESTANT = ALBERT CAMUS

LETTRES DE : Brazzaville

1							B						
2							A						
3							C						
4							O						
5							N						
6							G						
7							O						
8													
9													
10													
11													
12													

1- CLUB DE FOOTBALL
2- AÉROPORT
3- QUARTIER
4- QUARTIER
5- NOM ANCIEN
6- PAYS
7- COURS D'EAU

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

PANORAMA-MANDELA
INOUI-ARRIVA-PAN
ENTA-BI-ANE-PI-A
REA-MA-FIE-DO-EL
RE-MAIRES-VERS-O
E-RALLIE-PORTE-G
STERILE-SERIES-U
POLICE-DORADE-RE
RUINE-DELICE-PAS
EPEE-DECIME-DOS-
CIE-RASADE-SE-OD
IE-FU-ILE-DES-II
E-TRIERA-MARIERA
URGENTE-LEURRE-T
SA-NEE-LANDES-CR
EVIER-PARTES-SOI
SANS-LINGOT-CLUB
-LA-RINCER-ROULE
SA-RET-ES-MET-ES
I-RELIER-REVELE-
NORVEGE-JOLI-A-C
IV-ANE-DEBAT-PRO
SANIT-SITES-LIEN
TIES-REVAS-SENAC
RRE-FORAI-DANS-E
EE-RADIN-HAUT-AR
--MINEE-SOIR-FIN
AINBESSEM-MALADE
LES-MOINE-BANDEE
GE-FORME-GATEE-S
E-CIRTA-VASES-D-
RARETE-MELER-MAL
ISERE-SILO-ATOME
E-HALTEROPHILIE-

MOTS FLÉCHÉS

-BIDANI-ATHLETE-
WONS-AORTE-ETEND
ARA-ANNEE-SU-LIE
LD-FIT-T-MARES-S
I-ORGIE-HETRE-MT
DESIRS----IE-LOI
-POTE-----N-GAIN
AINE-M-----RENTE

LETTRES DE LA BRENTA (LE FLEUVE)

------BASSAVO-
----ADRIATIQUE
-----VENISE---
-CALDONAZZO---
-----ITALIE---
-----PADOUE---

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

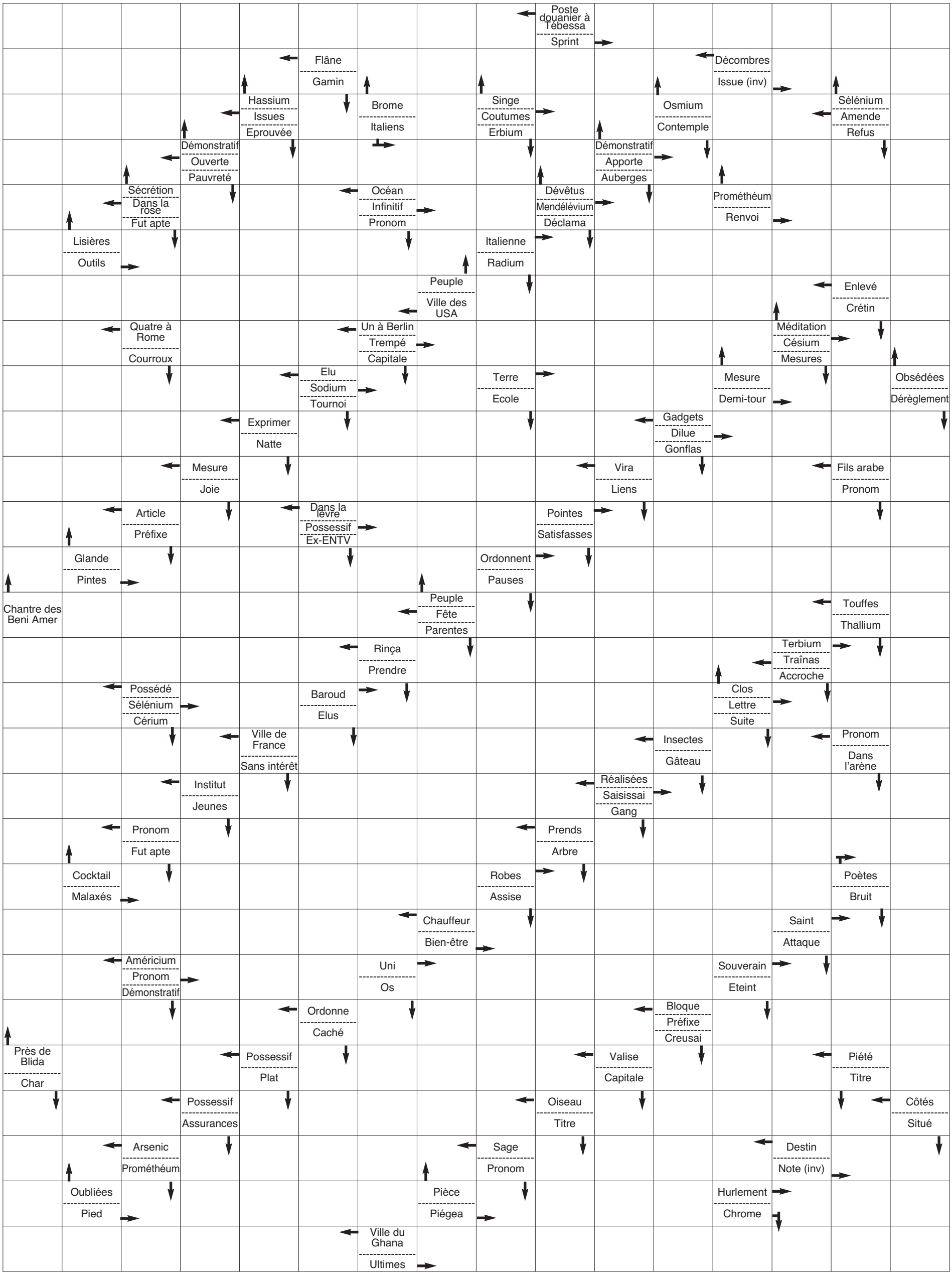

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends F3, 85 m2, Meftah, avec acte, rez-de-chaussée, idéal pour profession libérale. Tél.: 0555 37 45 11 - 0551 64 34 34 NS

Vends duplex 7 pièces, 245 m2, 2 terrasses, chauffage central, climatisation, garage, entrée individuelle. Libre de suite, Aïn-Taya. Tél.: 0555 37 45 11 - 0551 64 34 34 NS

Vends superbe F3, tout équipé, 2e étage, dans petite cité clôturée, Aïn-Benian. Tél.: 0555 37 45 11 - 0551 64 34 34 NS

Promotion immob. vend à Boumerdès-ville locaux + logts. Tél.: 0561 430 450 - 0560 850 210 - 0556 49 55 69 F230

Agence immob. vend F6, 1er étage, Amyoud, Tizi-Ouzou, superficie 150 m2, prix 1 100 unités négociable. Tél.: 0550 94 82 95 F107422/B13

Société de promotion immobilière met en vente des appartements de haut standing dans une résidence gardée à Chéraga. - 0559 12 21 01 F262/B1

Vends F3 + F4 à Tizi-Ouzou - F2 + F3 promotionnels à Azeffoun, Timlouka. Tél.: 0550 60 70 62 - 0550 60 70 63 - 0560 93 14 42 - 0560 93 13 09 F109411/B13

LOCATIONS

Particulier loue F4 à Tizi-Ouzou, Habitat. Tél.: 0551 69 84 85 - 0560 66 99 41 F107421

Abane-Ramdane, L. B. F3, Bx, P. 6 u. - 0550 575 023 F144377

Draria, L. bel F3, 5e, 2 f. P.x 5 u.) - 0550 575 023 F144377

TERRAINS

Particulier vend terrain clôturé, 680 m2, vue sur mer, à Cap-Djinet, wilaya de Boumerdès. Contacter M. Ghani, tél.: 0770 26 39 20 NS

Agence immob. vend terrain 1 800 m2 acté et permis de construire à Azib-Ahmed, Tizi-Ouzou 4 500 unités. Tél.: 0550 94 82 95 F107422/B13

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends local commercial, Alger-Centre, conv. restauration, café, 150 m2 - 0771 629 165 F144381

Vends 04 locaux à Azeffoun, Tifrest. Tél.: 0550 60 70 62 - 0550 60 70 63 - 0560 93 14 42 - 0560 93 13 09 F109411/B13

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme sérieux soutien de famille 25 ans, cherche place comme chauffeur. Tél.: 0540 80 45 59.NS

J. fille, 25 ans, sérieuse, dynamique et très motivée, licence en sc. commerc. (finances et comptabilité) de l'Université d'Alger, plusieurs stages dont Sonelgaz (DFC), maîtrise arabe, fr., angl., cherche emploi stable à Alger ou environs. Tél.: 0561 227 969 - Non sérieux s'abstenir.

Père de famille sérieux et de famille cherche gardiennage d'une villa ou d'un appartement à Mostaganem ou env. Tél.: 0556 05 03 10 - 0773 96 84 35

JH, 25 ans, licence en droit et sciences politiques, 2 ans d'expérience, ch. emploi. Tél.: 0776 47 42 10

JH, 9 ans d'exp. ach. déma., cherche emploi, accepte toute proposition. - 0772 56 65 14 F144290

JD, TS comp. fina., 7 ans d'exp., cherche emploi. - 0795 42 52 40 F144290

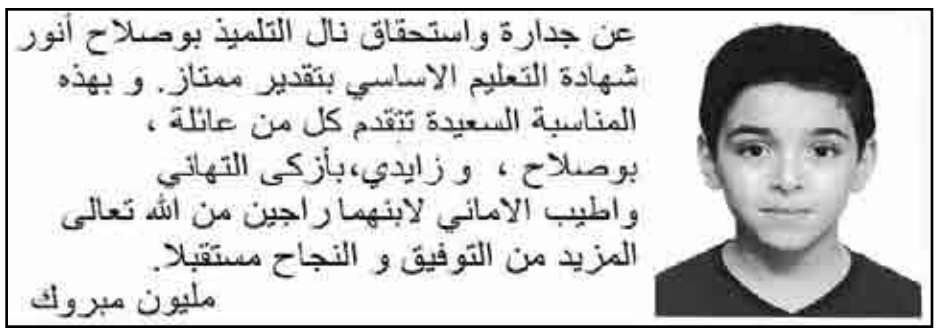

SOS **Particulier dispose de quelques boîtes de NEORAL antirejet, et souhaite les donner gratuitement aux malades ayant subi une greffe de foie ou de rein. - Appeler au : 0656 38 49 24**

SOS **Jeune fille** âgée de 23 ans cherche de l'aide pour achat d'une prothèse auditive numérique. **Tél.: 0541 55 62 10 - Dieu vous le rendra.**

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 0776 33 88 56 NS

SOS **Urgent -** Homme âgé cherche des couches adultes. Tél.: 0554 99 78 74

SOS **Urgent,** enfant 14 ans, handicapé 100 % moteur, besoin de couches adultes. **Tél.: 0559 43 56 31**

SOS **Urgent -** JH, 30 ans, cherche médicament **Rénagel 800** - Dyalise. Tél.: 0555 25 03 50

SOS **Urgent,** enfant 8 ans, handicapé 100 % moteur, besoin de couches 5ème âge. **Tél.: 0560 82 51 62**

SOS **Enfant,** 16 ans, handicapé 100 %, cherche des couches 3e âge et adultes. Tél.: 0792 99 33 98

SOS **Urgent -** Cherche **sondes JJ (longue durée)** (Ch. 06 - L. 28 cm). - Tél.: 0666 06 10 26

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaires, à domicile. - Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Installation maintenance clim. - 0561 63 39 81 F144376

Part. cherche un associé pour un commerce avec une garantie. - 0559 48 63 68 F276

Réparation TV, plasma, LCD, LED, à domicile. Tél.: 0542 82 63 21 - 0540 180 182 F143212

PERDU-TROUVÉ

PERDU GRIFFE - En date du 11/06/2017, perdu griffe portant la mention : «Dr C. TROUM, résidente en pneumo-physiologie» - Décline toutes responsabilité quand à son utilisation frauduleuse. F107428/B13

CYLKA – Soins à domicile

• ***Ambulance 24h/24*** • *A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée*

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à Alger cherche serveurs, serveuses. Tél.: 0794 44 18 54 NS

Cherche conducteur d'offset, TP36 et Rolland, Favorit de couleurs. — Salaire intéressant. — Tél.: 0770 48 90 41

Restaurant à Alger cherche : Serveuses - Serveurs - Pizzaïolo - 0657 49 65 69 - 0552 13 84 11 NS

Motel Soltani situé à Tizi-Ouzou recrute maître d'hôtel, femme de ménage. Hégergement ou transport sur la ville est assuré. Faxez CV au : 026 18 04 28 ou téléphonez au 0560 99 73 06 F107429/B13

Homme sérieux, possédant **matériel de mécanique automobile**, cherche **associé** sérieux possédant **local**. N° tél.: 0557 06 00 75 NS

Vend Chevrolet Sail 1,2 toutes options 2011 1re main. Visite de 9h à 17heures A Alger Tél.: 0772 93 69 14 NS

SOS **Homme** âgé de 51 ans, souffre de cancer du rectum, demande à toute âme charitable des couches adultes. - 0553 84 67 30

La famille Aïssani et apparentés ont l'immense joie d'annoncer le brillant succès à l'examen de 5e année de leur petit et adorable bout de chou

Ouahid Cheraz

A d'autres succès, notre petite princesse adorée.

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Le magazine de la femme
Mardi 20 juin 2017 - PAGE 23
Page animée par Hayet Ben

Galettes de pomme de terre

500 g de pommes de terre à chair ferme, 2 jaunes d'œufs, 1cuil. à soupe de persil haché, huile d'arachide, du sel, du poivre.

Éplucher les pommes de terre, les laver et les râper grossièrement. Les mélanger avec les jaunes d'œufs, le persil et saler à votre convenance.
Façonner 8 galettes et les saisir quelques secondes à la poêle dans de l'huile très chaude.
Les laisser ensuite colorer à feu modéré de chaque côté pendant 10 minutes environ.
On peut recouvrir ces galettes de feta émiettée ou de saumon grillé taillé en lamelles et en faire de délicieux hors-d'œuvre.

Cocas aux thon et pomme de terre

<u>Pour la pâte :</u>
300 g de farine, 125 g de yaourt nature brassé, 10 g d'huile d'olive, 6 g de levure chimique, 50 g d'eau tiède, 1/2 cuillère à café de sel
<u>Pour la farce des cocas :</u>
3 pommes de terre, 1 petite boîte de thon à l'huile, 1 c. à café de harissa, 4 gousses d'ail écrasées, 3 œufs, olives dénoyautées coupées en rondelles, 100 g de fromage fondu, persil, cumin, poivre noir, sel

Préparer la pâte : mélanger dans un saladier la farine, la levure, le sel et le poivre. Creuser un puits et ajouter l'huile d'olive et le yaourt. Pétrir en ajoutant doucement l'eau tiède. Former une boule de pâte, couvrir d'un torchon propre et laisser reposer le temps de préparer la garniture. Eplucher la pomme de terre, coupez-la puis faire bouillir. Après cuisson, égoutter puis écraser.
Dans un récipient, mettre la pomme de terre écrasée, 2 œufs, harissa, le thon, l'ail, le persil, les olives, le fromage, le cumin, le sel et le poivre noir, bien mélanger.
Abaisser la pâte feuilletée, découper des ronds, mettre dans chaque rond un peu de farce puis fermer à l'aide d'un moule spécial cocas.
Badigeonner avec l'œuf battu puis enfourner jusqu'à ce que les cocas aient une couleur dorée.

Cervelle de veau

2 cervelles de veau, 6 œufs, 8 gousses d'ail hachées, 4 c. à s. d'huile d'olive, sel, cumin, piment doux

Photos : DR

Faire dégorger les cervelles dans l'eau froide vinaigrée, débarrassées de la mince membrane qui les enveloppe, coupez-les en morceaux. Mettre 1 verre d'eau dans une poêle épaisse, ajouter les morceaux de cervelle, les gousses d'ail hachées, laisser cuire jusqu'à évaporation de l'eau, ajouter l'huile d'olive, les épices, les œufs battus et remuer avec une cuillère en bois. Servir aussitôt.

Salade de pois chiches aux oignons

200g de pois chiches en boîte cuites, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, 1 oignon finement émincé, 2cuil. à soupe d'aneth frais haché, le jus d'un citron

Égoutter les pois chiches et les rincer. Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle, ajouter les oignons, faire revenir jusqu'à coloration. Ajouter les pois chiches, mélanger et chauffer pendant 5 minutes. Ajouter l'aneth et le jus de citron, bien mélanger et servir.

LES CHOUCHOUS

500 g de cacahuètes avec la peau, 300 g de sucre, 2 sachets de sucre vanille, 2 c. à s. bombées de poudre chocolatée (pas de cacao)

Poser une feuille de papier sulfurisé sur un large plateau et reserver.
Dans une grande marmite (en teflon, c'est mieux), verser le sucre, la vanille, couvrir d'eau.

Poser sur feu vif et ne plus toucher.
Lorsque le sucre est fondu, compter 5 bonnes minutes d'ébullition.
Ajouter les cacahuètes et le choco.
Laisser mijoter 20 mn environ en remuant de temps en temps avec une cuillere en bois, jusqu'à ce que les bords de la marmite deviennent sableux.
A partir de ce moment, remuer tout le temps en soulevant jusqu'à ce que les cacahuètes s'enrobent de caramel sableux.
Continuer à remuer hors du feu 5 mn.
Remettre sur feu vif pour que le caramel se liquefie et puisse enrober les chouchous d'une fine pellicule de caramel. Cette opération prend plus de 5 mn.
Verser les chouchous sur le plateau.
Après un instant, mélanger pour les séparer.

Soufflés au fromage

4 œufs, 100 g de fromage rouge râpé, 70 g de beurre, 25 cl de lait, 50 g de farine, noix de muscade râpée, sel, poivre.

Mettez 50 g de beurre dans une casserole et faites fondre, puis ajoutez la farine et mélangez en faisant cuire à feu doux pendant 2 à 3 min. Ôtez la casserole du feu et versez le lait tout en fouettant. Salez, poivrez et ajoutez de la muscade. Remettez la casserole sur le feu et faites cuire en remuant 2 min. Ôtez du feu. Incorporez les jaunes d'œufs à la béchamel, puis ajoutez le fromage et mélangez bien. Fouettez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel. Incorporez les blancs d'œufs en neige délicatement et en soulevant la masse à la béchamel. Beurrez un moule à soufflé avec le reste de beurre et versez-y la préparation. Faites cuire au four à th.6 (180°C) pendant 20 min jusqu'à ce que le soufflé soit bien monté et doré.

Crème dessert au kiwi

1 verre de sucre en poudre, 1/2 verre de maïzena, 1 sachet de sucre vanillé, 3 verres d'eau, 1/2 verre de lait, 4 kiwis, 2 jaunes d'œufs.

Mélanger, dans une casserole, le sucre, la maïzena et le sucre vanillé. Ajouter l'eau et le lait froids et bien mélanger au fouet. Eplucher les kiwis puis les mixer au batteur plongeant et verser la purée obtenue dans la casserole. Mélanger le tout puis porter à ébullition en continuant de remuer au fouet. Retirer du feu puis ajouter les jaunes en mélangeant très rapidement pour éviter de les cuire. Servir dans les coupes à dessert. Laisser refroidir puis réfrigérer pour au moins 3 heures.

SPÉCIAL RAMADHAN

Le Soir
PANORAMA

L'Occident face à ses monstres

Selon l'Office européen des polices, le nombre des arrestations liées au «terrorisme djihadiste» a presque doublé en deux ans au sein de l'Union européenne : en 2016, 718 personnes soupçonnées d'infractions liées à cette nouvelle criminalité ont été arrêtées, contre 395 en 2014(*). Le nombre des attaques djihadistes est, quant à lui, passé de 17 en 2015 à 13 en 2016, dont six liées au groupe Etat islamique.

Aussi, la plupart des 1 002 arrestations en lien avec des «activités terroristes» ont eu lieu en France (456), en Grande-Bretagne (149) et en Espagne (120).

Le bilan de cette violence est relativement lourd : sur l'ensemble de l'Union, 142 personnes ont été tuées dans des attentats l'an dernier, dont 135 dans des attaques djihadistes. En comparaison avec les dégâts et les crimes commis en Syrie, en Irak, en Libye ou au Yémen, au nom des mêmes idéaux, ces chiffres restent insignifiants.

Même si les attentats commis en Europe paraissent plus meurtriers, car plus spectaculaires en raison de leur intense médiatisation, nombre d'entre eux n'étaient pas connectés au djihadisme : «La majorité des attaques (99) dans laquelle une filiation terroriste a pu être identifiée étaient menées par des extrémistes nationalistes et séparatistes.» Pour la seule Irlande du Nord, des groupes dissidents républicains ont été impliqués dans 76 de ces attaques.

Par ailleurs, le nombre des attaques menées par des extrémistes violents de gauche est en augmentation depuis 2014, avec un total de 27 l'année dernière, dont 16 en Italie, selon Europol dont le Centre européen de lutte contre le terrorisme a apporté son soutien à 127 enquêtes effectuées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en 2016. On peut dire que le terrorisme s'installe dans la durée et revêt des formes multiples.

Comment le juguler ?

Dans un récent ouvrage consacré aux formes de luttes développées contre le djihadisme, François Saint-Bonnet, professeur d'histoire du droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas, met à plat les politiques mises en œuvre en vue de son éradication(**). Il en recense quatre (l'arme du droit pénal, la doctrine des combattants illégaux, les législations d'exception et le renseignement) dont il évalue l'efficacité.

Face à ce «nouvel ennemi, évanescent et mondialisé, qui ne reconnaît ni frontières ni lois, l'arsenal juridique, militaire, policier, constitué au fil des siècles pour régler la violence paraît inadapté à la guerre contre le terrorisme».

La première voie, pénale, touche aux procédures et aux peines encourues. L'expérience française témoigne – depuis la loi Pasqua (1986) jusqu'à la loi du 13 novembre 2014 – d'un certain nombre d'«arguties juridiques» qui se résument principalement à une malheureuse confusion qui fait de l'intention ou de la motivation un élément constitutif de l'infraction. Cette confusion est particulièrement établie dans la loi du 13 novembre 2014 qui qualifie d'«acte terroriste» le simple fait de préparer une opération sans qu'un début d'exécution puisse être attesté. L'auteur a, par ailleurs, raison de relever que le délit d'apologie du terrorisme ou l'incrimination de la consultation régulière de sites internet djihadistes, ou encore la déchéance de nationalité, complètent un mouvement général de perte de repères, de panique et de «relâchement du gouvernement et des parlementaires à l'égard des principes séculaires qui soutiennent la liberté d'expression».

Outre ce qu'il procure comme menace aux libertés fondamentales, le dispositif pénal de lutte contre le terrorisme n'a toujours pas démontré son efficacité, comme en témoigne la multiplication des attentats. Le second dispositif recensé est l'élargissement du statut d'ennemi aux combattants terroristes sans leur reconnaître les droits garantis aux combattants armés, comme l'ont fait les Etats-Unis en mettant au point la catégorie des «combattants illégaux» (unlawful combatants) à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001. Or, «conçus par les néoconservateurs en 2001, ces raisonnements, comme les pratiques qui s'ensuivirent, méconnaissent une règle essentielle : le droit international humanitaire oblige les Etats, même si leur adversaire ne le respecte pas».

Nous sommes alors en présence d'une grave violation des principes constitutifs du droit de la guerre.

Troisième voie empruntée : les législations d'exception, comme ce fut le cas en France, avec l'état d'urgence instauré après les attaques du 23 novembre 2015.

Pour le juriste français, les législations d'exception, comme l'état de siège ou l'article 16 de la Constitution, soulèvent l'épineuse question du contrôle de proportionnalité – a priori avec un avis du Parlement ou des juridictions suprêmes, ou a posteriori grâce au contrôle des juges comme le prévoit par exemple la suspension de l'Habeas Corpus dans la tradition anglo-américaine.

Or, malheureusement, les législations d'exception ne peuvent pas faire l'objet d'un contrôle judiciaire a posteriori et présentent donc de nombreux inconvénients qui rendent décisif le contrôle a priori de leur mise en œuvre, que ce soit par un juge, un Parlement ou tout autre pouvoir concourant à préserver la paix publique.

Une quatrième et dernière piste est prospectée : le renseignement. Fort opportunément d'ailleurs, puisque, comme le rappelle le document d'Europol, jamais auparavant, le besoin de partager l'information n'est devenu plus évident que ces deux dernières années, en raison des attaques terroristes djihadistes en Europe. Pour rappel, quelque 142 attaques, y compris celles ayant échoué ou ayant été déjouées, ont été signalées par huit Etats membres de l'UE, dont plus de la moitié (76) par le Royaume-Uni, 23 par la France, 17 par l'Italie et 10 par l'Espagne.

La coopération internationale en matière de renseignement et l'échange d'informations s'avèrent d'autant plus primordiaux que le califat dessiné par les djihadistes contemporains est sans frontières, car «il doit rayonner sur une communauté universelle de croyants» et que les djihadistes s'opposent farouchement à l'Etat moderne.

Le Royaume-Uni a récemment été frappé par l'attentat de Londres qui a fait huit morts le 3 juin dernier ainsi que par l'attentat-suicide le 22 mai à Manchester, qui a fait 22 morts à la sortie d'un concert de la pop-star américaine Ariana Grande.

Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.fr

«Les victimes étaient de nombreuses nationalités» sur le London Bridge et dans le quartier de Borough Market, a souligné le commissaire européen chargé de la Sécurité, Julian King. «Les terroristes ne respectent, ni ne reconnaissent les frontières», a-t-il ajouté.

«Dans notre volonté de les combattre, nous devons réitérer notre détermination à coopérer en partageant nos informations et notre expertise», a encore relevé M. King.

Dans le sillage de la raison d'Etat, les gouvernements ont eu massivement recours, depuis 2001 et le développement exponentiel d'internet, aux outils du renseignement.

Cet usage menace une autre catégorie juridique héritée de l'ordre libéral ancien : le droit au respect de la vie privée. Or, la violation de ce droit est «une négation pure et simple d'un des fondements sur lesquels reposent la modernité politique et, aujourd'hui, l'Etat de droit».

A. B.

(*) Europol, 2017 Eu Terrorism Report, jeudi 15 juin 2017
https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/2017-eu- terrorism-report-142-failed- foiled-and-completed-attacks- 1002-arrests-and-142-victims- died

(**) François Saint-Bonnet, *A l'épreuve du terrorisme. Les pouvoirs de l'Etat,* Paris, Gallimard, 2017, 176 p.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@laalamhakimus

La nuit, les chats prennent la couleur qu'ils veulent, moi, je dors !

L'adulte ayant suspendu un enfant par-dessus un balcon a été condamné à perpétuité à faire du saut à l'élastique.

Sans élastique, bien sûr !

Finalement, Tebboune, le Premier ministre Tebboune, présentera son programme au Parlement de… nuit ! C'est bien ça, de présenter de nuit le programme d'un gouvernement censé nous en faire sortir de cette longue et dure nuit pour nous mener triomphalement vers le jour. Et puis, de nuit, en Algérie, les choses passent mieux. C'est peut-être dû à cette petite brise qui souffle en ce moment sur nos soirées «ramadanesques». Je suis sûr que ce vent léger va aider à mieux présenter le programme des festivités à venir. De nuit, en plein Ramadhan, les gens sont plus réceptifs. C'est une sacro-sainte règle gastrique. Tu t'imagines que le gars se pointe de jour, vers midi, alors que les nanas et les mecs dans l'hémicycle se passent et se repassent dans la tête, en virtuel, en 2.0 l'odeur du café de la veille, tout en baillant, et là, lui qu'est-ce qu'il leur annonce ? Que les subventions, c'est fini ou presque, que les impôts vont augmenter, que les factures d'électricité, de gaz, d'eau et de respiration de l'oxygène ambiant vont flamber, que crois-tu qu'ils vont faire ? Rien, bien sûr. Rien, comme d'hab'. Par contre, de nuit, ils vont applaudir à tout rompre, féliciter le chef de l'exécutif pour cette lumineuse idée qui irradie le lourd manteau de la nuit sur la baie d'Alger, en contrebas. Et puis, il ne faut jamais oublier que les principales dates, les évènements ayant le plus marqué le pays ont eu lieu de nuit. Souvenez-vous, pour les vieilles branches que nous sommes : la fausse rumeur sur la disqualification de l'Autriche et de l'Allemagne pour match arrangé, et de la qualification de l'Algérie au 2e tour de la Coupe du monde 1982, c'est de nuit que nous avions manifesté notre joie dans les rues. Enfin, presque, si l'on tient compte du décalage horaire entre 82 et aujourd'hui. Pour tout dire, ce n'est que… justice que ce programme soit présenté de nuit ! Quant à moi, de nuit, de jour ou de sieste forcée, je fume du thé et je reste éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.